

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE  
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

INTERUNIVERSITAIR CENTRUM  
VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

Cahiers 25 Bijdragen

---

Nicole CAULIER-MATHY  
Assistante à l'Université de Liège

STATISTIQUES  
DE LA PROVINCE DE LIÈGE  
SOUS LE RÉGIME HOLLANDAIS

1962

ÉDITIONS NAUWELAERTS  
LEUVEN-LOUVAIN

BÉATRICE-NAUWELAERTS  
PARIS

PUBLICATIONS DU CENTRE  
UITGAVEN VAN HET CENTRUM

- Cahiers 1.** **Bijdragen 1.**  
Neuf rapports sur les sources de l'histoire contemporaine de la Belgique — Negen verslagen betreffende de bronnen van de Belgische hedendaagse geschiedenis. 1957. fr. 45 (abonnement fr. 38)
- Cahiers 2.** **Bijdragen 2.**  
**A. Simon**, Notes sur les archives ecclésiastiques. 1957.  
fr. 45 (abonnement fr. 38)
- Cahiers 3.** **Bijdragen 3.**  
**A. Simon**, Inventaires d'archives. (Papiers Villermont. Archives de la nonciature à Bruxelles. Archives des églises protestantes.) 1957.  
fr. 45 (abonnement fr. 38)
- Bijdragen 4.** **Cahiers 4.**  
**A. Vermeersch** en **H. Wouters**, Bijdragen tot de geschiedenis van de Belgische Pers 1830-1848. 1958. fr. 175 (abonnement fr. 150)
- Cahiers 5.** **Bijdragen 5.**  
**A. Simon**, Inventaires d'archives. (Évêché de Namur. Château de Gaesbeek. Famille Van Meenen. Cure de Sainte-Gudule, Bruxelles. Famille Croij. Église Évangélique (Verviers). 1958.  
fr. 55 (abonnement fr. 47)
- Cahiers 6.** **Bijdragen 6.**  
**J. Leclercq-Paulissen**, Contribution à l'histoire de la presse tournaisienne depuis ses origines jusqu'en 1914. 1958.  
fr. 80 (abonnement fr. 68)
- Bijdragen 7.** **Cahiers 7.**  
**W. Theuns**, De organieke wet op het middelbaar onderwijs (1 juni 1850) en de conventie van Antwerpen. 1959.  
fr. 40 (abonnement fr. 34)
- Bijdragen 8.** **Cahiers 8.**  
**M. De Vroede**, Bibliografische inleiding tot de studie van de Vlaamse Beweging, 1830-1860. 1959. fr. 260 (abonnement fr. 225)
- Cahiers 9.** **Bijdragen 9.**  
**M. Colle-Michel**, Les archives de la S.A. Cockerill-Ougrée des origines à nos jours. 1959. fr. 45 (abonnement fr. 38)
- Cahiers 10.** **Bijdragen 10.**  
**A. Simon**, Réunions des évêques de Belgique 1830-1867, procès-verbaux. 1960. fr. 180 (abonnement fr. 152)

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE  
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

INTERUNIVERSITAIR CENTRUM  
VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

Cahiers 25 Bijdragen

---

Nicole CAULIER-MATHY  
Assistante à l'Université de Liège

STATISTIQUES  
DE LA PROVINCE DE LIÈGE  
SOUS LE RÉGIME HOLLANDAIS

1962

ÉDITIONS NAUWELAERTS  
LEUVEN-LOUVAIN

BÉATRICE-NAUWELAERTS  
PARIS

COMITÉ DIRECTEUR  
DU CENTRE  
INTERUNIVERSITAIRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

BESTUURSCOMITÉ VAN HET  
INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR  
HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

- G. JACQUEMYS, Université Libre de Bruxelles, président.  
R. DEMOULIN, Université de Liège.  
H. HAAG, Université de Louvain.  
J. DHONDT, Universiteit Gent, secretaris penningmeester.

## STATISTIQUES DE LA PROVINCE DE LIÈGE SOUS LE RÉGIME HOLLANDAIS

Récemment, M<sup>me</sup> H. Coppejans-Desmet (1) a dressé un relevé des statistiques industrielles qui furent établies pour notre pays, notamment sous le régime hollandais. Malheureusement, nous n'avons retrouvé que trois statistiques relatives à la province de Liège.

Celle d'août 1816, établie en vue de connaître la situation économique du royaume et de prendre les mesures douanières adéquates, se trouve aux archives de l'État à Liège.

A l'instar de M. I.-J. Brugmans (2), nous la publions dans le présent *Cahier*.

Les archives de l'État à Liège possèdent une autre statistique économique, établie en 1819. Il ne s'agit pas, à l'encontre de la précédente, d'un tableau statistique établi par l'administration provinciale, mais simplement de feuilles de renseignements remplies par les administrations communales afin de permettre au bureau de statistiques du gouvernement provincial d'établir un tableau général. Actuellement, nous ignorons où repose ce tableau statistique. Par ailleurs, les feuilles de renseignements n'ayant pas été conservées pour toutes les communes de la province, nous ne publierons pas ces données statistiques établies en 1819.

Enfin nous avons mis la main sur une statistique de 1829. Nous la publierons également car elle permet une utile confrontation avec celle de 1816. Elle révèle les progrès industriels réalisés dans la province de Liège durant le règne de Guillaume I<sup>er</sup> en Belgique.

---

(1) H. COPPEJANS-DESMET, *Bijdrage tot een kritische studie over nijverheidsstatistieken uit de jaren 1795-1846*, B. C. R. H., CXXVI, 1960, pp. 1-60.

(2) I. J. BRUGMANS, *Statistieken van de Nederlandse nijverheid uit de eerste helft der 19de eeuw*, 's-Gravenhage, 1956, 2 vol.

## UNE STATISTIQUE INÉDITE ATTRIBUÉE A L.-F. THOMASSIN

Le fonds hollandais des archives de l'État à Liège n'a pas encore été inventorié. Cependant, grâce à l'obligeance de MM. les archivistes, il nous a été possible d'y faire certaines recherches. C'est ainsi que nous avons eu la chance d'y découvrir le *Tableau des fabriques et manufactures de la province de Liège au 1<sup>er</sup> août 1816, 1<sup>er</sup> division* (3).

On sait qu'au lendemain de la réunion du Nord et du Sud, à l'époque où il établissait le régime douanier, le gouvernement des Pays-Bas désira connaître la situation des fabriques et du commerce à l'intérieur du nouveau royaume (4).

A cet effet, le ministre de l'Intérieur demanda aux gouvernements provinciaux des renseignements, avec commentaires, sur certaines manufactures dont il désirait connaître le nombre, le siège d'exploitation, le total d'ouvriers employés, le salaire moyen, la situation antérieure et actuelle, les pays d'exportation, les causes de régression et les moyens d'y porter remède.

Les résultats de cette enquête dans les provinces du Nord ont été publiés par M. I.-J. Brugmans, d'après les archives provinciales.

Nous publions ici l'équivalent pour la province de Liège, car ce tableau statistique nous a paru présenter une valeur et un intérêt réels.

Tout d'abord, les renseignements nécessaires à son élaboration ont été recueillis auprès des bourgmestres des différentes localités où étaient situées ces industries. En effet, la circulaire du 31 août spécifiait que l'on devait s'adresser aux bourgmestres intéressés (5).

Quoique nous n'ayons pas retrouvé les réponses des bourgmestres, on peut cependant prouver l'existence de celles-ci. Ainsi, l'auteur du tableau statistique n'ayant pas à sa disposition la réponse du maire de Glons concernant l'industrie locale — à savoir les chapeaux de paille, — rédigea son tableau en indiquant uniquement le titre de la rubrique. Celle-ci fut complétée postérieurement par

---

(3) Ce document se trouvait isolé dans une liasse composée de pièces disparates.

(4) I. J. BRUGMANS, *op. cit.*, p. XVI, circulaire de Roëll du 31-8-1816. Sur le coin supérieur droit de notre manuscrit, on peut lire : 1<sup>er</sup> tableau apporté à la circulaire du 31 août 1816.

(5) Circulaire du ministre de l'Intérieur en date du 31 août 1816. Cf. I. J. BRUGMANS, *op. cit.*, p. XI.

une autre main. On a donc attendu la réponse du maire de Glons pour la compléter (6).

Cette statistique nous apporte donc des renseignements inédits sur la situation économique et sociale de la province en 1816. Nous ne sommes cependant pas à l'abri de l'approximatif, notamment dans l'évaluation du nombre d'ouvriers, celui-ci pouvant provenir du bourgmestre ou de l'auteur lui-même.

Par ailleurs, l'auteur qui a mis en œuvre ces mêmes données, nous paraît être L.-F. Thomassin. L'auteur du *Mémoire statistique du département de l'Ourte*, fut, en effet, après avoir été, sous le régime français, chef de la deuxième division (7) (contribution, comptabilité et conscription), nommé chef des deuxième et troisième divisions sous le gouvernement hollandais (8). Or, parmi les attributions de ces divisions, figure la statistique. Il y a donc lieu de penser que, malgré le titre indiquant que ce tableau relevait des bureaux de la 1<sup>er</sup> division de l'administration provinciale, L.-F. Thomassin, l'homme le plus compétent en la matière de toute l'administration, fut chargé d'élaborer cette statistique.

D'autres éléments jouent en faveur de cette thèse.

L'écriture, tout d'abord, qui est celle que l'on attribue généralement à Thomassin (10), mais surtout le fait que des phrases entières du *Mémoire statistique* dont la rédaction remonte à 1812-1813, se retrouvent dans notre *Tableau statistique*. Le *Mémoire* n'ayant été publié qu'en 1879, il est peu vraisemblable que l'auteur du *Tableau* ne soit pas le même que celui du *Mémoire*.

Il ne faudrait cependant pas croire que ce *Tableau statistique* fasse double emploi avec le célèbre *Mémoire*. Au contraire, il le continue et le complète. Car, comme nous l'avons dit plus haut, ce *Tableau statistique* est basé sur des renseignements originaux fournis en 1816 par les administrations communales. Aussi, si l'on compare ce *Tableau* de 1816 avec le *Mémoire* (11), tant au point de vue

---

(6) A. E. L., *Fonds hollandais, correspondance du gouverneur*, novembre 1816, 1<sup>re</sup> partie. Le 12 novembre 1816, on rappelle au maire de Glons que le 28 octobre précédent, il lui fut envoyé un tableau dont il devait remplir les colonnes concernant les fabriques de chapeaux de paille.

(7) ED. DE LAVALLEYE, éd. de l'*Histoire du Limbourg*, de S. P. ERNST, Liège, 1837, appendice, pp. 3-5.

(8) *Almanach du département de l'Ourte*, 1816, p. 166.

(9) Nous publions en caractères italiques les parties communes au *Mémoire* et au *Tableau statistique*.

(10) Une autre main a écrit certains articles, nous l'indiquons dans le tableau.

(11) Pour faciliter cette comparaison nous renvoyons aux pages du *Mémoire statistique* au moyen du sigle M.

du nombre d'établissements que celui de leurs ouvriers, on constate des changements et le plus souvent des diminutions.

Il faut aussi remarquer que tous les établissements cités dans le *Mémoire* ne sont pas repris dans le *Tableau*. Comme il s'agit généralement d'établissements de peu d'importance, on pourrait penser que Thomassin n'a relevé dans le *Tableau* que les « fabriques et manufactures » les plus importantes.

Pour notre part, nous croyons que ces établissements ont cessé leurs activités à titre temporaire ou définitif. En effet, la statistique de 1816 relève 170 houillères, alors que le *Mémoire* n'en dénombrait que 140 (cette variation provient de la multiplication des petits bures, phénomène normal en période de troubles où l'on constate une augmentation du prix de la houille). L'auteur n'ayant pas négligé de relever les petites exploitations, on doit conclure à une disparition des entreprises non mentionnées par Thomassin en 1816.

Lorsqu'on compare les données du *Mémoire* et celles du *Tableau*, on ne doit pas perdre de vue que l'étendue géographique sur laquelle porte ces deux enquêtes n'est pas exactement la même. En effet, depuis l'acte de Vienne du 9 juin 1815 (12), les cantons de Saint-Vith, Malmédy et Eupen ainsi qu'une partie du canton d'Aubel furent cédés à la Prusse alors qu'ils faisaient antérieurement partie du département de l'Ourte.

Si ces modifications territoriales ont leurs répercussions en ce qui concerne le nombre de certaines petites industries, telles que la tannerie, elles ne touchent cependant pas les centres industriels où la comparaison reste toujours possible.

Le *Tableau statistique* de 1816 complète le *Mémoire* en ce sens qu'il fournit des renseignements intéressants sur les deux industriels, à savoir Dony et Cockerill, qui, aux yeux de Thomassin, méritent particulièrement les encouragements du gouvernement. A propos de Cockerill, nous noterons que les éloges plus chaleureux que dans le *Mémoire* sont dus, incontestablement, au fait que cet industriel songeait à s'installer en Prusse (13). Afin d'éviter une augmentation du chômage, le gouverneur cherchait à retenir ces industriels en

---

(12) *Atlas de géographie historique de la Belgique*, publié sous la direction de VAN DER ESSEN, fasc. 7, cartes XII et XIII, p. 6, Bruxelles et Paris, 1920.

(13) A. E. L., *Fonds hollandais, correspondance du gouverneur*, novembre 1816, 2<sup>e</sup> partie, minutes rédigées par Thomassin, au ministre de l'Intérieur en date du 16-6-1816 et 8-10-1816.

« MM. Cockerill négocient avec le gouvernement prussien qui leur offre des avantages considérables par la concession d'une grande portion de l'abbaye de Cornelis Münster. »



poussant le gouvernement à leur vendre le château de Seraing.

Le *Tableau statistique* porte donc l'empreinte des circonstances dans lesquelles il a été rédigé.

De même, nous y rencontrons une longue diatribe au sujet de l'émigration des ouvriers spécialisés du textile, émigration qui préoccupait les autorités provinciales (14).

C'est en ce qui concerne le régime douanier, sujet qui intéressait plus particulièrement le gouvernement, que l'opinion du rédacteur se manifeste le plus clairement. On peut même penser que se reflète ici l'opinion des milieux intéressés liégeois.

L'auteur regrette le protectionnisme français qui mettait à l'abri l'industrie indigène. Celle-ci a perdu le marché français protégé par des droits douaniers élevés et la Hollande ne lui offre guère de débouchés en raison de la préférence accordée par ce pays aux produits anglais (15). De plus, le marché national n'est plus défendu à la concurrence étrangère. Thomassin réclame principalement la réduction des droits douaniers français, l'établissement de droits prohibitifs pour protéger le marché national et la libre exportation de certains produits (zinc, calamine et pierres à aiguiser).

\*  
\* \*

Aux Archives de La Haye repose un *État de situation des usines métallurgiques dans le 6<sup>e</sup> district des mines*, établi au 4 décembre 1829, suivi d'un *État de la situation des mines de houille, de plomb et de calamine dans le 6<sup>e</sup> district des mines*, établi au 23 septembre 1829 (16).

Ces documents relatifs au 6<sup>e</sup> district des mines, province de Liège, ont été établis suite à une dépêche ministérielle du 29 mai

---

(14) A. E. L., *Fonds hollandais, corr. du gouverneur*, n° 4629, 1<sup>re</sup> division 27-6-1816, minute d'une lettre au ministre de l'Intérieur. Il y a lieu de noter qu'un paragraphe du *Tableau statistique* de 1816 est extrait textuellement de cette lettre. Par contre, Thomassin ne se plaint pas du chômage, cause d'émigration et provenant de l'« introduction des mécaniques anglaises » et ne fait pas allusion à une reconversion économique de la région verviétoise au moyen de « quelque nouveau genre d'industrie qui en exigeât un grand nombre » (d'ouvriers). *Correspondance au gouverneur*, minute d'une lettre au ministre de l'Intérieur du 3 août 1816. Il nous semble que ce silence doit être imputé au désir de Thomassin de ne pas nuire aux activités des industriels, notamment des Cockerill, fabricants de ces mécaniques.

Algemeen Rijks Archief, Binnenlandse Zaken, Plaatselijke Belangen, 126 et 127 lettres du gouverneur au ministre de l'Intérieur, 27-6-1816.

(15) Nous noterons que Thomassin ne fait pas allusion au débouché que pourraient offrir les colonies hollandaises.

(16) A. R. A., B. Z., W. S. *Mijnen*, 1829, n° 31829.

1829 (17). La date même de ces statistiques les rend extrêmement précieuses. Celles-ci, en effet, précisent la situation de l'industrie métallurgique et minière à la fin du régime hollandais. Il serait très intéressant de les comparer avec les données d'une enquête analogue effectuée en 1831 par les soins du gouvernement belge.

En ce qui concerne la valeur de ce document, nous savons que deux sortes de tableaux à remplir furent communiqués par l'administrateur inspecteur des mines à l'ingénieur des mines du 6<sup>e</sup> district. Ces tableaux furent communiqués les uns aux propriétaires d'usines, les autres aux exploitants de mines. Les trois conducteurs des mines du 6<sup>e</sup> district se rendirent dans les différents établissements pour aider les propriétaires à fournir les renseignements demandés par le gouvernement.

Nous ignorons la condition de ces conducteurs dans le régime hollandais. D'après le décret impérial de 1806, ils devaient être choisis parmi les mineurs de profession (19). On observe, cependant, que l'administration française désigna à cet emploi l'ancien greffier de la cour des Voir-jurés (20).

La correspondance échangée avec La Haye nous assure que les renseignements ont été recueillis sous la direction de l'ingénieur des mines du 6<sup>e</sup> district et recolés par Delpaire, ingénieur chef de service des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> districts dont nous avons eu l'occasion, à maintes reprises, d'apprécier la précision de l'observation et la tendance à la modernisation des charbonnages.

Ainsi, un premier tableau des usines fut établi en septembre, mais Delpaire y remarqua l'absence de renseignements concernant « 17 à 18 usines à canons de fusils établies... dans la vallée de la Vesdre » ainsi qu'une usine à marteler de Waltery, située à Liège, les verreries du Val-Saint-Lambert, les fours de calamine de la Vieille-Montagne (21).

Un nouveau tableau qui ne nous est parvenu fut donc dressé et communiqué à La Haye en décembre 1829.

Ce dernier devait contenir, en plus, des renseignements concernant les établissements de la Vieille Montagne à Moresnet et les Cristalleries du Val-Saint-Lambert, Les Verreries et Cristalle-

---

(17) A. R. A., Binnenlandse Zaken, Waterstaat, *Mijnen*, 1829, n° 31829.

(19) Archives Nationales, F, 14, 1099, décret du 19 octobre 1806.

(20) A. E. L., Fonds français, Prefecture, 1846, nomination du S<sup>r</sup> Antony, le 25-3-1808.

(21) A. R. A., B. Z., W. S., *Mijnen*, 1829, n° 31829.

ries furent en effet classées, aux côtés des fabriques de fer, parmi es « minéralurgiques », jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

A l'encontre de la statistique de 1816, les statistiques de 1829 n'intéressent qu'une partie de la province de Liège, à savoir le 6<sup>e</sup> district des mines.

Celui-ci semble s'étendre, à la date de la rédaction des deux statistiques, sur la rive droite de la Meuse de Ramet à Wandre jusqu'à la frontière allemande et comprend sur la rive gauche les communes de Chockier et Flémalle. La statistique minière porte également sur les mines de Kerkraede dans la province de Limbourg.

L'*État de situation des usines métallurgiques* nous apporte des données numériques sur l'équipement industriel, les quantités de matières premières employées, la production annuelle et le prix de revient, et ce, pour les industries métallurgiques situées sur les rives de l'Ourthe, de la Vesdre, de l'Amblève, du Wayai (Spa) et de la Meuse (Ougrée et Seraing). Cette statistique mentionne également le nombre d'ouvriers occupés dans chaque établissement. Ces notations numériques sont heureusement complétées par des observations relatives à la marche de l'usine.

L'*État de situation des mines de houille, de plomb et de calamine dans le 6<sup>e</sup> district des mines* du même auteur renseigne : la situation de la mine, l'étendue de la concession, la profondeur des travaux, les techniques employées pour l'extraction des eaux et du minerai, les matériaux employés dans la conduite de l'exploitation et les frais généraux. Le montant du produit annuel ainsi que sa valeur sont également mentionnés.

A la différence de la statistique métallurgique, l'*État de situation des mines* fait la distinction entre hommes, femmes, enfants, et renseigne les salaires moyens de chaque catégorie de travailleurs, ainsi que le total des salaires versés par chaque entreprise.

Nous pensons que ces statistiques pourront apporter aux chercheurs des renseignements précieux, quoique parfois incomplets, sur l'activité industrielle dans la région liégeoise à la fin du régime hollandais. (\*)

---

(\*) Nous voudrions exprimer ici notre gratitude à M. le Professeur R. Demoulin qui, non content d'avoir dirigé nos recherches, a bien voulu également se charger de la correction des épreuves de cet article.

Nous devons aussi à M. E. Hélin, Chef de Travaux à l'Université de Liège, nombre de suggestions et d'indications précieuses dont nous avons fait notre profit. Nous lui exprimons ici nos vifs remerciements.



TABLEAU DES FABRIQUES ET MANUFACTURES DE LA PROVINCE DE LIEGE AU 1<sup>er</sup> AOUT 1816.

Arrondissements ou districts	Communes	Dénomination des fabriques et manufactures	Nombre des établissements	Nombre d'ouvriers travaillant pour les établissements	Prix moyen des journées qui sont payées aux ouvriers	État précédent des fabriques et manufactures	État actuel des fabriques et manufactures	Pays et endroits où les objets manufacturés sont transportés	Entraves qui nuisent à la prospérité des fabriques et manufactures	Mesures pour (a), [éliminer les entraves et favoriser la] prospérité des [fabriques] et manufactures
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Liège	Liège	Aciérie M. p. 447	1	36		<i>MM. Poncelet-Raunet ont établi cette fabrique à Liège vers l'année 1802. (1) Le produit annuel étoit sous le gouvernement français de 5.200 douzaines de limes de différentes dimensions. Ces limes ont été jugées par le jury des Arts à Paris d'une excellente qualité et de nature à soutenir la concurrence avec les meilleures qu'on tire d'Allemagne et d'Angleterre (b).</i>	Cet établissement est beaucoup moins florissant qu'en 1813 et années antérieures. Ses produits sont diminués de 2/3			
Liège et Huy	Ramet Engis Amay Ampsin Flône Flémalle Haute Awirs Huy	Alun (fabriques d') M. pp. 419-424 et 457	16	1.023		prospère	Le nombre de quintaux métriques fabriqués en 1815 s'élève par approximation à 8591 et la valeur du produit brut à 315,202 francs. De 1813 à 1815 la fabrication étoit diminuée d'un 1/4 au moins. Aujourd'hui il n'y a presque plus d'extraction; on doit diminuer au moins quarante ouvriers par exploitation.		Cette branche de commerce est sur le point de nous échapper, ne pouvant soutenir la concurrence avec les riches terres alumineuses des provinces prussiennes sur le Rhin et lutter contre la préférence accordée en Hollande aux aluns anglais, et surtout contre le droit exorbitant établi sur les aluns étrangers à leur entrée en France, qui étoit le principal débouché de ceux de la province de Liège.	L'exemption de tous droits (c), la prohibition des aluns étrangers, encourageroient et ranimeroient cette branche intéressante du commerce
Liège		Armureries ou fabriques d'armes M. pp. 443-444	36	6.000	2 f. 25 c.	Le gouvernement français avoit établi à Liège une manufacture d'armes de guerre, qui avoit en partie remplacé les anciennes fabrications, non seulement des armes de guerre destinées au gouvernement, mais même de celles que les puissances étrangères pouvoient tirer de Liège antérieurement à cet établissement (d).	La fabrication d'armes destinées au commerce prospère; elle est beaucoup plus considérable qu'en 1813. Les trente-six fabricans d'armes demeurent à Liège et dans les environs. Les ouvriers ou armuriers ne travaillent pas chez ces fabricans. Ils ont leurs ateliers chez eux, dans les différentes communes plus ou moins à proximité de Liège et portent chaque semaine aux fabricans qui les emploient les ouvrages qui leur ont été confiés et qu'ils ont achevés.		Droits de 2 florins de Hollande imposés sur les fers étrangers	
Liège	Liège	Boutons	1	14	2 f.	Nouvellement établie	Pas assez d'activité	Dans le royaume des Pays-Bas	Le propriétaire se plaint de ce que les chefs d'administration font venir de l'étranger les boutons dont ils ont besoin pour les employés de leur administration tandis qu'ils peuvent se les procurer d'une fabrique indigène au même prix et d'une aussi belle qualité	Prescrire aux chefs d'administration de faire leurs achats aux fabriques indigènes et imposer en outre un droit de 30 % d'entrée sur les boutons provenant des fabriques étrangères. Le propriétaire pourroit alors employer de 150 à 200 ouvriers (e)
Liège Verviers Huy Marche	Presque toutes les communes	Brasseries M. p. 460	750	1.500	2 f. 50 c.	Le nombre étoit plus considérable et elles étoient en pleine activité (f). Chaque brasserie, dans les villes, faisoit, terme moyen, deux et trois bassins par semaine	Chaque brasserie ne fait plus qu'un bassin par semaine	Dans la province de Liège; consommation locale	La cherté des grains et du houblon, les impôts, l'usage du café et de l'eau-de-vie	
		Briqueteries				Les briqueteries s'établissent à mesure des besoins et fournissent à toutes les constructions de la Province. Il existe aussi depuis peu une fabrique de briques dites réfractaires pour les fourneaux et les foyers (g).	Les ouvriers briqueteurs sont en assez grand nombre et se transportent dans la bonne saison dans les provinces voisines et étrangères			
		Calamine M. pp. 424-425	4	52		La même qu'aujourd'hui	La calamine de la Vieille Montagne est la seule en activité et le nombre de quintaux métriques extraits en 1815 est par approximation de 1.558.908 et la valeur du produit brut de 118.477 francs. L'état actuel est le même qu'en 1815			
Liège	Liège	Canons (fonderie) M. p. 435	1			Liège possède, depuis 1802, une fonderie de canons qui appartenoit au Ministère de la Marine sous le gouvernement précédent. Elle est inactive depuis l'entrée des troupes des Hautes Puissances Alliées. Cette fonderie est l'une des plus considérables et des plus belles d'Europe. Elle donnoit, année moyenne, 560 canons et canonnades de différens calibres dont le poids total étoit d'environ 12,200 quintaux métriques et la valeur de 780.000 francs. La main-d'œuvre, l'entretien des fourneaux, les épreuves, les frais d'inspection et d'administration, etc., emportoient 5/15 ou 300.000 francs de ce produit, dont la circulation étoit toute à l'avantage de la ville de Liège	Le gouvernement s'occupe en ce moment de remettre ce grand établissement en activité			

(1) Nous reproduisons en italiques les phrases se trouvant dans le *Mémoire Statistique*.(a) Coin supérieur droit arraché.  
(b) Les articles 7 et 8 sont biffés.(c) La phrase, jusqu'au mot « droits », est biffée.  
(d) Les quatre derniers mots sont d'une autre main ainsi que la partie de phrase : « avoit établi à Liège ».(e) Ce paragraphe est biffé.  
(f) Une phrase est entièrement raturée et illisible.

(g) Les paragraphes 7 et 8 sont d'une autre main.

I, I

TABLEAU DES FABRIQUES ET MANUFACTURES DE LA PROVINCE DE LIEGE AU 1<sup>er</sup> AOUT 1816

Arrondissements ou districts	Communes	Dénomination des fabriques et manufactures	Nombre des établissements	Nombre d'ouvriers travaillant pour les établissements	Prix moyen des journées qui sont payées aux ouvriers	État précédent des fabriques et manufactures	État actuel des fabriques et manufactures	Pays et endroits où les objets manufacturés sont transportés	Entraves qui nuisent à la prospérité des fabriques et manufactures	Mesures pour (a), [éliminer les entraves et favoriser la] prospérité des [fabriques] et manufactures
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Liège	Chaufontaine Fraipont Forêt Nessonvaux Olne	Canons de fusils M. p. 443	15	214		Moins d'activité qu'aujourd'hui	Plus d'activité (h)		Droits de 2 florins de Hollande imposés sur les fers étrangers	
		Cardes (voyez mécaniques) (2)								
Liège	Liège	Cartes à jouer M. p. 466	3	24		Beaucoup plus florissant et d'un produit plus considérable avant l'établissement du timbre (i).	En pleine activité			
		Chapelleries	12	100	1 f. 50 c.	Elles étoient en grande activité (j)	Elles n'ont pas la même activité que précédemment. Les demandes et les produits sont moindres	Allemagne	La prohibition des produits de cette branche de commerce à leur entrée en France (k)	Levée de cette prohibition. Libre entrée ou droits modérés sur les matières premières
Liège	Glons	Chapeaux de paille M. p. 461		1.100	Les ouvriers travaillent par pièce	Le commerce de chapeaux de paille a été assez florissant pendant les années précédentes, excepté lors du passage des troupes	Le commerce va encore assez bien dans le moment actuel	Dans les provinces méridionales et septentrionales du royaume, en Allemagne et en France	Aucune entrave n'est connue	rien
	Seilles Chockier Namèche Flémalle	Chaux (fours à) M. p. 428	7	35		Même qu'aujourd'hui (m)		Par eau en Hollande		
Liège	Liège	Chicorée M. p. 462	1	70 (n)	1 f. 20 c.	Favorisée sous le précédent gouvernement	Elle aurait (o) moins d'activité depuis la séparation de la Belgique de la France, où se consommait une forte partie des produits de cette fabrique si l'usage de cette poudre n'étoit beaucoup plus fréquent et ne remplaçait la bière dont le prix est trop élevé	France Allemagne Suisse Pays-Bas	Le tarif des douanes de France du 28 avril 1816 qui établit un droit d'entrée de 22 francs par quintal métrique et le 10 <sup>e</sup> en sus. Ce droit se paye en outre au poids brut de la futaille	Une modération de moitié au moins sur les droits énormes d'entrée en France
Liège	Liège	Cire à cacheter M. p. 462	1	5	1 f. 50 c.	Prospère; avec peu de bras faisant au moyen de mécaniques autant d'ouvrages qu'avec cinquante ouvriers. MM. Piret et Lefebvre, propriétaires de cette fabrique, ont des procédés à eux connus.	Elle est loin d'avoir la même activité que précédemment	Dans une grande partie de l'Europe et même dans les Indes. Son grand débouché étoit Paris	Les droits d'entrée en France étant de f. 208 par 100 kilogrammes équivalent à une prohibition pour les cires ordinaires, ce qui cause une perte énorme à cette affaire	Obtenir de la France une diminution des droits d'entrée en faisant comprendre cet article dans le traité de commerce
Liège	Liège	Clouteries M. pp. 439-442	15	10.000	90 c.	Cette branche de commerce étoit presque nulle en 1813.	Elle a repris extrêmement d'activité, et ses progrès font espérer qu'elle atteindra bientôt son ancien état de prospérité. Les 15 marchands cloutiers ont presque tous leurs magasins établis à Liège. Les ouvriers comme les armuriers travaillent chez eux. Les clouteries sont disséminées sur les divers points plus ou moins rapprochés de Liège	Hollande Allemagne Espagne Portugal Turquie Amérique	Le tarif des douanes de France qui prohibe l'entrée des clous	La libre entrée des clous en France, ou avec des droits modérés
Liège Verviers Huy Marche	Liège Angleur Verviers Stavelot Durbuy Huy Barveau Laroche Saint-Hubert	Corroyeries M. pp. 467-470	19	27	1 f. 50 c.	Ces fabriques avoient acquis sous le gouvernement précédent le plus haut degré de prospérité	Le produit de ces fabriques est incertain; il dépend des achats de cuirs en poil, des (p) et principalement de la vente. Dans le moment actuel ce commerce est en stagnation	Allemagne Pays-Bas	Ce commerce se trouve restreint par la prohibition de ses produits dans toute la France et en Prusse au-delà de l'Elbe, ainsi que par les forts droits à payer en deçà de ce fleuve	Facilité d'exporter dans toute l'Allemagne et la France
Liège	Liège	Cuirs : voyez tanneries, megisseries et corroyeries								
Liège	Liège	Cuivre jaune ou laiton	1	5	1 f. 50 c.		Les voisins ont porté plainte contre cette fabrique pour cause d'insalubrité. Elle est fermée en attendant la décision de l'autorité			

(h) Une phrase est entièrement raturée et illisible.  
(i) Ce paragraphe est d'une autre main.(j) Paragraphe biffé.  
(k) Paragraphes 10 et 11 biffés.(l) Les paragraphes 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 sont d'une autre main.  
(m) Les colonnes 4, 5, 7, 9 sont d'une autre main.(n) Le chiffre 40 a été transformé en 70.  
(o) Ce mot de même que la fin du paragraphe (si l'usage de cette poudre...) sont d'une autre main.(p) Mot illisible.  
(2) Il faut remarquer que les carrières (M. pp. 426-432) ne sont pas reprises dans cette statistique.

I, 2



TABLEAU DES FABRIQUES ET MANUFACTURES DE LA PROVINCE DE LIEGE AU 1<sup>er</sup> AOUT 1816

Arrondissements ou districts	Communes	Dénomination des fabriques et manufactures	Nombre des établissements	Nombre d'ouvriers travaillant pour les établissements	Prix moyen des journées qui sont payées aux ouvriers	État précédent des fabriques et manufactures	État actuel des fabriques et manufactures	Pays et endroits où les objets manufacturés sont transportés	Entraves qui nuisent à la prospérité des fabriques et manufactures	Mesures pour (a) [éliminer les entraves et favoriser la] prospérité des [fabriques] et manufactures
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Liège et Verviers	Liège Verviers Dison Ensival Hodimont Lambermont Limbourg Baelen Petit Rechain Grand Rechain Battice Charneux Thimister Clermont Stavelot	Draps M. pp. 471-478	302	16.447	1 f. 50 c.	Prosperé. Le nombre d'ouvriers étoit triple avant l'établissement et l'usage des mécaniques	Le produit de ces manufactures en général s'est élevé en 1815 à un 6 <sup>e</sup> de plus qu'en 1813. L'état actuel est rétrograde. La quantité de draps de toutes qualités fabriqués en 1815 peut être portée à environs 95.000 pièces	Pays-Bas Allemagne Russie Turquie Échelles du Levant Espagne Portugal Italie Piémont Royaume de Naples Suisse Suède Danemarck	Quoique nos belles et nombreuses manufactures de draps, se soutiennent dans un état de prospérité, on ne peut se dissimuler que plusieurs causes feront malheureusement rétrograder cette branche importante de notre commerce. La prohibition de nos draps à leur entrée en France occasionne déjà une grande diminution dans la fabrication. Mais une cause alarmante pour nos manufactures, ce sont les nouvelles fabriques de draps qui s'élèvent en France et en Prusse sur différents points des deux royaumes. A cette cause se réunit une circonstance qui porte fortement atteinte à notre industrie: nos meilleurs ouvriers qui travaillent à nos machines, à nos mécaniques dans les ateliers de filature s'émigrent aussitôt qu'ils sont au courant et vont depuis quelque temps en Prusse et en France (3). Par l'appât d'une rehausse éphémère, ils se rendent dans les fabriques étrangères qui sont encore loin de la perfection, pour y dévoiler, apprendre et propager les secrets de notre commerce et de notre industrie. La conduite des Anglois inspire aussi les craintes les plus fondées. Ils ont accaparé la tonte de cette année de laine de Saxe, de Moravie, de Bohême, de Silésie et de toute l'Allemagne. Cette opération a élevé les prétentions des propriétaires et des marchands de laine, à un point qu'il est pour ainsi dire impossible aux fabricans de notre royaume de s'approvisionner de cette matière première en Allemagne. Les Anglois ont ensuite écrit sur le continent que les draps étoient baissés de trente pour cent. Cette nouvelle d'outremer a rendu les marchands de draps de tous les pays timides et les a engagés à cesser toute demande aux fabriques des Pays-Bas; ou on a fait des demandes à des prix si bas qu'il n'est pas possible de les fournir. D'un autre côté, la récolte des chardons a manqué cette année et le peu qui en existe dans le pays est de si mauvaise qualité et à des prix si exorbitans qu'il coûte maintenant un franc de plus pour lainer une aune de draps; il est impossible d'appréter les draps sans chardon; on n'a rien trouvé jusqu'à présent qui pût le remplacer. Les huiles d'olive et de colza dont il se fait une si énorme consommation dans nos fabriques, sont également à des prix extraordinaires. Les garances, les gaudes, les houilles, les savons etc. sont pareillement à des prix fort élevés. Enfin, à l'exception de deux ou trois articles, tels que les indigos, les bains de campêche et jaune qui sont à des prix raisonnables, toutes les matières premières propres à nos manufactures, n'ont jamais été dans aucun temps à des prix aussi élevés, ni aussi rares, ni d'aussi mauvaise qualité.	Il appartient au gouvernement de prendre des mesures capables de remédier aux entraves et de prévenir les causes qui peuvent faire languir nos manufactures de draps et même les faire tomber dans une funeste inactivité. L'intérêt du Royaume commande qu'il soit mis un frein à la conduite peu patriotique d'une partie des ouvriers qui s'émigrent. Il est urgent de les atteindre et de les faire rentrer dans l'intérieur, sinon les propriétaires de nos belles manufactures peuvent se décourager de former des ouvriers destinés à travailler un jour contre leurs intérêts les plus chers.
		Épingles	1	7		Le même qu'aujourd'hui	En activité.			
		Fer forges 16 fourneaux 14 martinets 24 M. pp. 433-434	54	269	1 f. 75 c.	Ces usines étoient dans un état de prospérité	Elles n'ont pas la même activité qu'en 1813. Plusieurs chôment. Le produit actuel, comparé à celui de 1813, est de plus d'un tiers en moins. Au surplus la dévastation des bois et leur dépeuplement a rendu impossible de compléter les approvisionnements de charbon dont ces établissements ont besoin et qui par ce motif sont forcés de chômer une partie de l'année (4)	Hollande Allemagne	Le tarif des douanes de France a imposé des droits si exorbitans sur les fers et tôles, que cela équivaut à une prohibition	La libre entrée en France des fers et tôles ou avec des droits modérés. Une forte diminution du droit d'entrée imposé sur les fers d'Allemagne qui maintenant est établi au taux considérable de deux florins pour cent livres (r)

(3) La fin de cet alinéa est extraite d'une lettre adressée par la première division au ministre de l'Intérieur en date du 27-6-1816.

(4) Cette phrase est d'une autre main.

(r) Cette phrase est biffée.

I, 3

TABLEAU DES FABRIQUES ET MANUFACTURES DE LA PROVINCE DE LIEGE AU 1<sup>er</sup> AOUT 1816.

Arrondissements ou districts	Communes	Dénomination des fabriques et manufactures	Nombre des établissements	Nombre d'ouvriers travaillant pour les établissements	Prix moyen des journées qui sont payées aux ouvriers	État précédent des fabriques et manufactures	État actuel des fabriques et manufactures	Pays et endroits où les objets manufacturés sont transportés	Entraves qui nuisent à la prospérité des fabriques et manufactures	Mesures pour (a), [éliminer les entraves et favoriser la] prospérité des [fabriques] et manufactures
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Liège	Huy Chênée Chaufontaine	Fer blanc M. pp. 446-447	4	80	1 f. 75 c.	Ces fabriques qui existent seulement depuis quelques années dans cette province sont les plus considérables de l'Europe après celles d'Angleterre. On place au premier rang celle de M. Delloye à Huy; elle a acquis sous le gouvernement français, qui n'a cessé de l'encourager d'une manière spéciale, l'étendue et le degré de perfection dont elle est à peu près susceptible.	Elles sont à peu près dans l'inactivité		L'entrée des fers blancs étrangers. La masse qui en a été importée sur le continent; le prix modique auquel il se vend, ont porté un coup terrible et presque décisif à ces fabriques nationales. Cependant les produits de ces fabriques peuvent suffire à la consommation entière du royaume et sont en outre d'une très grande importance pour les fers qui s'y exploitent.	Ces fabriques intéressantes ne pourront lutter surtout contre les fabriques anglaises, sans l'appui d'un droit d'entrée qui favorise la circulation de nos fers blancs. Cette nouvelle branche de l'industrie nationale qui nous a dispensé de recourir aux étrangers dont nous étions ci-devant les tributaires paroit devoir mériter toute la protection du gouvernement, dans une circonstance où, menacée d'une ruine totale, elle peut malheureusement nous échapper.
Liège Verviers Huy Marche	Liège Mouland Fouron le Comte Waremme Donceel Bergiler Herstal Hermalle Oupeye Verviers Stavelot Aubel Limbourg Theux Huy Ampsin Amai Bas-Oha Francwarat (4) Ocquier Marche	Genièvre (de) M. p. 460	42	120	2 f. 50 c.	Moindre que celui d'aujourd'hui	Le nombre de ces fabriques est supérieur à celui de 1813. Une partie est en ce moment néanmoins dans l'inactivité		La cherté excessive des grains	
		Houillères M. pp. 414-419	171	7.016	1 f. 75 c.	Prospère (s)	Le même à peu près que l'état précédent. Dans le nombre des 171 houillères, il en existe 12 grandes pourvues de machines à vapeur pour l'épuisement des eaux, et 12 pourvues de machines à molettes mues par des chevaux. Dans les autres moyennes et petites houillères, l'extraction du combustible se fait avec des treuils à bras à engrainage et sans engrainage.	Pays-Bas	Les droits perçus à leur entrée en Hollande (t)	On doit attendre de la réunion des provinces méridionales aux septentrionales, qui va bientôt produire la levée de ces droits considérables et du maintien de ces droits sur les houilles étrangères, des résultats importants pour la prospérité de nos mines de houille qui sera alors portée au plus haut degré.
		Huile de navette	20	25	1 f. 50 c.	Le même qu'aujourd'hui.	En activité.			
		Imprimerie M. pp. 465-466				Sous le gouvernement liégeois, l'imprimerie était très florissante à Liège; elle jouissait d'une grande réputation chez l'étranger et elle a concouru à l'impression de l'Encyclopédie (u)	Beaucoup d'ateliers sans (u) activité autre que les journaux, mémoires et brochures.			
Liège Huy	Chênée Grivegnée Chaufontaine Embourg Huy	Laminoirs M. p. 440	14	60	1 f. 75 c.	Prospère	Ces usines sont loin d'avoir la même activité qu'en 1813.	Hollande Allemagne	Les droits établis sur les tôles de fer par la France nuisent considérablement à ces établissements importants (v).	
Liège Verviers	Liège Verviers	Mécaniques (fabriques de) M. pp. 449-450	18	2.920	2 f.	Prospère	Comme le précédent. La plus considérable de ces fabriques est celle de M. Cockerill à Liège. Outre 200 ouvriers qui travaillent dans ses ateliers, il en emploie 1500 à 2000 en ville et dans les communes adjacentes. C'est la famille Cockerill qui a introduit et propagé les mécaniques aujourd'hui généralement en usage et qui a éminemment contribué à l'avancement et à l'extension de nos manufactures	France Allemagne Amérique Pays-Bas Espagne	L'accroissement ou la diminution de la fabrication de mécaniques dépend principalement de l'état progressif ou rétrograde des manufactures de draps.	

(s) Une ligne est entièrement raturée et illisible.  
(t) Phrase biffée.

(u) Les paragraphes 7 et 8 sont d'une autre main.

(v) Paragraphe biffé avec la mention : « voyez fer ».

(4) Cette commune passe à la Province de Namur en 1823, *Journal officiel du Royaume des Pays-Bas*, t. XVIII, n° 55, p. 5, loi du 20-12-1823, art. 1<sup>er</sup>

I, 4

TABLEAU DES FABRIQUES ET MANUFACTURES DE LA PROVINCE DE LIEGE AU 1<sup>er</sup> AOUT 1816.

Arrondissements ou districts	Communes	Dénomination des fabriques et manufactures	Nombre des établissements	Nombre d'ouvriers travaillant pour les établissements	Prix moyen des journées qui sont payées aux ouvriers	État précédent des fabriques et manufactures	État actuel des fabriques et manufactures	Pays et endroits où les objets manufacturés sont transportés	Entraves qui nuisent à la prospérité des fabriques et manufactures	Mesures pour (a), [éliminer les entraves et favoriser la] prospérité des [fabriques] et manufactures
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Liège Verviers Huy Marche	Liège Angleur Verviers Stavelot Barveau Huy Durbuy Laroche Saint-Hubert	Mégisseries	15	60	1 f. 50 c.	(Mêmes observations que pour les corroyeries).				
Liège	Liège	Minium (fabrique)	1	4		(Mêmes observations que pour le cuivre jaune. Ces deux fabriques se trouvent dans le même local.)				
		Papeteries M. pp. 463-465	22	180		Elles étoient en pleine activité (w).	Comme le précédent.			
Verviers	Vielsalm	Pierres à aiguiser (x) (carrières) M. p. 427		25		Ces carrières extrêmement rares et peut-être uniques en Europe sont placées à Vielsalm. Elles consistent en des veines jaunes de 2 à 4 centimètres traversant sur différents points les couches d'ardoises. Elles étoient en activité précédemment.	Inactives	Espagne (y)	L'exportation des pierres à rasoir est prohibée. Cette mesure a anéanti cette branche de commerce et a réduit une population industrielle dans la plus profonde misère. M. le gouverneur a réclamé de M. le directeur général du commerce et des colonies la sortie libre de ce produit vraiment national qui mérite la protection spéciale du gouvernement. Les pierres à aiguiser offrent un excédant immense aux besoins du Royaume et peuvent fournir à ceux de toute l'Europe. Quoique d'un prix modique sur les lieux, elles acqueroient à l'étranger une valeur centuple qui retournoit tout entière à l'État, et venoit se répandre sur une plage disgraciée de la nature sous le rapport de la végétation.	Exportation libre.
Liège	Herstal	Quincailleries en fer M. pp. 447-448	40	60		Cette branche d'industrie prospéroit davantage qu'aujourd'hui	Elles sont presque toutes situées dans la commune de Herstal. Les marchands quincailliers envoient ou transportent eux-mêmes dans les différentes parties du Royaume des Pays-Bas tous les ouvrages en quincaillerie que l'on fabrique à Herstal. Autrefois ils en faisoient un grand débit en France, en Allemagne, en Prusse etc. Ce nombre est supérieur à celui de 1813	Pays-Bas		
Liège Verviers Huy	Liège Verviers Huy Soiron Stavelot	Savonneries M. pp. 457-459	10	25	1 f. 50 c.			Consommation locale		
		Sel (raffineries de) M. p. 455	7	24	1 f. 50 c.	En pleine activité	Comme le précédent	Consommation locale		
		Serges (manufactures) M. pp. 479-480	8	163	1 f. 50 c.	Elles étoient en pleine activité	Moins d'activité que précédemment	Pays-Bas	Elles avoient plus d'activité en 1813 et années antérieures par les nombreux débouchés dont elles jouissoient sans la concurrence étrangère. La France, l'Allemagne, la Hollande recevoient alors nos produits sans droits et la sortie de nos laines qui sont principalement employées dans ces fabriques étoit prohibée.	
		Tabac (fabriques pour la préparation du)	5	126	1 f. 50 c.		Ces fabriques n'existoient point en 1813			

(w) Cette phrase en remplace une autre raturée et illisible.

(x) Les mots « pierre à aiguiser » sont d'une autre main et en remplacent d'autres raturés et illisibles.

(y) Mot d'une autre main.

I, 5

TABLEAU DES FABRIQUES ET MANUFACTURES DE LA PROVINCE DE LIEGE AU 1<sup>er</sup> AOUT 1816

Arrondissements ou districts	Communes	Dénomination des fabriques et manufactures	Nombre des établissements	Nombre d'ouvriers travaillant pour les établissements	Prix moyen des journées qui sont payées aux ouvriers	État précédent des fabriques et manufactures	État actuel des fabriques et manufactures	Pays et endroits où les objets manufacturés sont transportés	Entraves qui nuisent à la prospérité des fabriques et manufactures	Mesures pour (a), [éliminer les entraves et favoriser la] prospérité des [fabriques] et manufactures
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Liège Verviers Huy Marche	Liège Angleur Verviers Stavelot Huy Durbuy Barveau Laroche Saint-Hubert	Tanneries M. pp. 467-470	65	380	1 f. 50 c.	(Mêmes observations que pour les corroyeries, mégisseries.)				
Liège Verviers Huy Marche	Liège Angleur Verviers Stavelot Huy Barveau Laroche Saint-Hubert	Tanner (moulins à)	21	42	1 f. 50 c.		En activité (voyez corroyeries)			
		Verreries de bouteilles et cristaux M. pp. 452-453	2	36	1 f. 50 c.	En pleine activité	Comme le précédent	Consommation locale		
	Liège	Voitures (fabriques de)	2	40			En pleine activité (α)	Dans les quatre parties du monde	Le haut prix de la houille	
		Zinc (fabrique de)	1	350	1 f. 50 c.	En conformité de l'article 21 de son adjudication, M. Dony est parvenu à extraire le zinc en forte partie de la pierre calaminaire; il se livra à des recherches et à des travaux qui épuisèrent en peu de temps des capitaux considérables. Sa découverte enrichit son pays d'un nouveau produit, créa une nouvelle branche d'industrie. Ses efforts furent couronnés d'un succès complet. En 1809, il trouva enfin le moyen d'extraire en grand le zinc de la calamine. Sa fonderie mérita alors de fixer l'attention et la protection du gouvernement. Il obtint un brevet d'invention et le privilège exclusif pendant quinze années (β) de fabriquer le zinc selon ses procédés. Depuis 1809, la fonderie de M. Dony a pris successivement les degrés d'accroissement que nécessitent le débit et la consommation du zinc en Europe. Ce métal est livré au commerce en plaques ou lingots du poids de 11 et de 22 kilogrammes, et en feuilles laminées de toutes les épaisseurs. En plaques ou en lingots, il sert par sa fusion avec le cuivre rouge à faire le cuivre jaune, le laiton et l'arco. En feuilles laminées il remplace avec avantage le cuivre, le plomb, l'étain, le fer blanc et même le fer, à presque tous les usages auxquels on livre ces métaux. Le zinc a été employé avec succès à la confection de tous les vases ou ustensiles dont on se sert dans l'économie domestique (γ). Il est propre aux toits, chenaux, tuyaux ou conduites de descente, gouttières, pompes, citernes, baignoires, etc. Il remplace avec économie le cuivre dans le doublage des vaisseaux; la marine marchande l'a surtout adopté pour le doublage de ses navires. Le contre-amiral Nay à Rotterdam qui a fait doubler moitié en zinc moitié en cuivre la corvette l'Ajax a obtenu le meilleur résultat du doublage en zinc, et cet établissement acquerroit un nouveau degré de prospérité si Sa Majesté daignoit en encourager l'emploi (δ). Un grand nombre de maisons à Paris sont couvertes en zinc. Dony et Compagnie y ont envoyé des ouvriers pour apprendre à le poser et à le souder.	Prospère. Les produits journaliers qui dans le principe étoient de 120 kilogrammes, se sont élevés et s'élèvent jusqu'à 1800 à 2.000 kilogrammes.		Le haut prix de la houille	La libre sortie de la calamine et du zinc des états de Sa Majesté.

(α) D'une autre main.

(β) La main principale avait écrit « douze ». Une autre a raturé et surchargé : « quinze ».  
(γ) Phrase biffée.

(δ) A partir de : « le contre-amiral », la phrase est biffée et le coin inférieur droit étant arraché, on ne peut pas lire la fin de la phrase.

I, 6



ETAT DE SITUATION DES USINES METALLURGIQUES DANS LE 6<sup>e</sup> DISTRICT DES MINES

1 Nom du Propriétaire	2 Situation de l'usine			3 État de l'usine ou nombre possédé par elle de								4 Lieu d'où l'usine tire				5 Nombre d'ouvriers occupés		6 Quantité de matériaux bruts employés par an					7 Quantité de bois employée		8 Quantité de houille convertie en coak	9 Production		10 Prix moyen pour 100 livres de la production	11 OBSERVATIONS
	province A	commune B	rivière C	hauts fourneaux A	âtres ou foyers B	martinets C	laminaires D	fourneaux à couplets E	fourneaux à réverbère F	soufflets G	fonderie H	le minerai ou autre matériel brut A		le combustible B		dans l'usine A	pour le transport ou autre [occupation] B	minerai de fer livres A	fer en fonte ou gueuse livres B	fer en barres livres C	charbon de bois aunes cubes D	coak E	pour la confection des charbons A	pour l'entretien de l'usine et des machines B		pour 100 livres de A	Total par an B		
												province a	commune b	province c	commune d														
Vandermaesen	Liège	Liège	Ourthe	2	0	0	0	1	3	4	0	Liège	Beaufays Bas-Oha	Liège Luxembourg	Liège Seraing Vielsalm	20	—	1.463.000	"	"	3.858	0	0	16	"	50	730.000 de fer en fonte	14,24 fls.	Un seul des 2 hauts fourneaux est en activité. Il y a 2 soufflets cylindriques en fonte mus par une roue hydraulique. Les 50 % sont rendus par la mine lavée. Ce produit est évidemment exagéré puisque nos mines les plus riches ne rendent que 30 %. Le haut fourneau a 11,02 aunes de haut; 1,30 au gueulard; 2,46 au ventre. Les réverbères ont 15,95 de haut. Les campagnes durent de 12 à 18 mois. On n'a pas indiqué les quantités de houille et de coak employées annuellement.
Hansez, ci-devant Waltery	Liège	Liège	Ourthe	"	2	2	"	"	1	2	0	Royaume d'Allemagne	"	Liège	Liège	3 à 6	1	"	310.000	"	"	0	"	10	"	83 en barres	257.300 livres de fer en barre	18 fls. le fer en barre	La consommation annuelle est de 210.000 l. de charbon de terre au prix de 1,16 fls. les 100 l. rendus à l'usine. Les soufflets sont cylindriques en fonte et à pistons. Leur diamètre est de 1,23; la hauteur de 0,90. Ils sont mis en mouvement au moyen d'une roue hydraulique activée par la rivière de l'Ourthe. La chaufferie a 2,70 de large et 2,00 de long; 1,10 de haut et la cheminée 12 de haut. Le four à réverbère a 4,20 de long, 1,60 de large, 1,00 de haut et la cheminée 8 a. Le troisième foyer est destiné à faire subir une première chauffe aux mitrilles de fer qui doivent passer à la chaufferie.
J. B. Descamps	Liège	Angleur	Ourthe	0	1	1	0	0	0	2	0	Liège	Seraing	Liège	Ougrée	2	2	0	0	200.000	0	0	0	10	0	90	180.000 [L.] de fer martelé	20 fls.	On emploie dans cette usine du fer neuf, du vieux fer et des ramasses. Le premier perd 7 %, le 2 <sup>e</sup> 10 % et le 3 <sup>e</sup> 25 %. On a compté sur un déchet de 10 %. Les soufflets sont cylindriques et en fonte, mus, ainsi que le martinet, par une roue hydraulique. La consommation de houille est d'environ 50 voitures ou 100.000 l. par an.
J. B. Descamps	Liège	Embourg	Ourthe	0	1	1	0	0	0	2	0	Liège	Embourg Liège	Liège	Ougrée Jemeppe	3	2	0	0	150.000	0	0	0	15	0	75	112.500 l. de fer martelé	15 fls.	On n'emploie dans cette usine que les ramasses. Le vieux fer provient des communes de Liège et d'Embourg. Le marteau pèse 100 l.; il est mù, ainsi que les soufflets qui sont en bois, forme carrée, par une roue hydraulique. On consomme annuellement de 70 à 75.000 livres de houille.
C. J. Collard et Fischbach	idem	Idem	Idem	0	3	0	1	0	0	0	1	Namur	Grivegnée(2)	Liège	Jupille	9	3	0	0	800.000	0	0	0	11	0	93	744.000 l. de fer laminé	la tôle à 27 fls. le fer en baguettes à 15 [fls.].	Cette usine sert alternativement de fonderie et de laminoir. La consommation annuelle peut s'élever à environ 400.000 livres de houille. On n'a pas pu connaître les temps respectifs employés à ces 2 usines.
M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Servais-Grisard	idem	idem	idem	0	1	2	0	0	0	2	0	idem	"	Liège	Liège Ougrée	3	"	0	0	150.000	0	0	0	11	0	93	140.500 l. de fer martelé	20 fls.	Les martinets sont mus par une roue hydraulique. L'un pèse 200 livres et l'autre 150 livres. Ils marchent séparément. Les soufflets sont cylindriques, en fonte. La consommation annuelle peut s'élever à environ 72.300 livres de houille.
Waltery frères	idem	idem	idem	0	2	2	1	0	0	2	1	idem	"	idem	idem	12	"	0	0	200.000	0	0	0	11	0	90	180.000 l. de fer martelé et laminé	10 fls.	Un des deux martinets se démonte, et on y substitue un laminoir ou une fonderie. Les soufflets de forme cylindrique, en fonte, sont mus par une roue hydraulique. La quantité de houille consommée annuellement peut s'élever à environ 100.000 livres.
Delforge	idem	idem	idem	0	2	0	1	0	0	0	0	idem	idem	idem	Seraing	8	2	0	0	200.000	0	0	0	23	0	85	170.000 de fer laminé.	25 fls.	La quantité de houille consommée annuellement peut s'élever à environ 100.000 livres.

(1) Suivant l'arrêté du 29 mars 1817: la livre = kilog; l'aune cube = mètre cube.

(2) La commune de Grivegnée est située dans la province de Liège.

II, 1

ETAT DE SITUATION DES USINES METALLURGIQUES DANS LE 6<sup>e</sup> DISTRICT DES MINES (suite I)

1 Nom du Propriétaire	2 Situation de l'usine			3 État de l'usine ou nombre possédé par elle de								4 Lieu d'où l'usine tire				5 Nombre d'ouvriers occupés		6 Quantité de matériaux bruts employés par an					7 Quantité de bois employée		8 Quantité de houille convertie en coak	9 Production		10 Prix moyen pour 100 livres de la production	11 OBSERVATIONS	
	province A	commune B	rivière C	hauts fourneaux A	âtres ou foyers B	martinets C	lami-noirs D	fourneaux à couplots E	fourneaux à réverbère F	soufflets G	fonderie H	le minerai ou autre matériel brut A		le combustible B		dans l'usine A	pour le transport ou autre [occupation] B	minerai de fer livres (1) A	fer en fonte ou gueuse livres B	fer en barres livres C	charbon de bois aunes cubes D	coak E	pour la confec-tion des charbons A	pour l'entretien de l'usine et des machines B		pour 100 livres de A	Total par an B			
												province a	commune b	province c	commune d															
De Donneu	Liège	Embourg	Ourthe	0	7	0	2	0	1	0	1	[Namur] Luxembourg	[Grivegnée](3)	[Liège]	[Seraing]	20	3	»	»	1.500.000	0	0	0	0	0	0	4 à 500.000 de fer en verges. 4 à 500.000 de fer en tôles. 30 à 40.000 de fer feuillard.	830.000 à 1.440.000 par an		La consommation annuelle en houille est d'environ 500.000 livres. Les 3/7 du fer en barres sont convertis en tôles et les 4/7 en fer fondu. Cette usine travaille ordinairement 10 mois, la fonderie 4 à 5 mois.
Grisard, Limbourg	idem	Tilf	Ourthe	0	2	0	2	0	0	0	0	Namur	»	idem	Seraing	5	»	0	0	100.000	0	0	0	8	0	93	93.000 L. de fer laminé	30 fls.	L'usine est activée par une roue hydraulique. Les fours employés sont des fours dormaux. On consomme annuellement plus ou moins 450.000 livres tant houille que charbon.	
Grisard, Limbourg	idem	idem	idem	0	2	0	1	0	0	0	1	idem	»	idem	idem	5	»	0	0	750.000	0	0	0	11	0	93	697.500 de de fer laminé	17 fls.	Cette usine sert alternativement de fonderie et de lami-noir [consommation] d'environ 350.000 L. de houille.	
Orban et fils	idem	Grivegnée	Ourthe	0	6 fours dormaux 8 forges à la main		2 lami-noirs pour la tôle un cylindre dé-grossis-seur pour les loupes et une série de cy-lindres étireurs.		1 réver-bère pour le moula-ge et pour l'étirage et pour le chauffage 6 fours à puddler	0	1	Luxembourg Namur Gueldre Allemagne	Ruette	Liège	Liège	150	»	0	1.500.000	0	0	0	100	0	77	770.000 L. de fer en verge à 6, 17, 50, 19, 25 cts. - 385.000 L. de fer marchand à 17, 18, 19 fls 180.000 L. de tôle à 25 fls.		Un des deux laminoirs est mû par une roue hydraulique activée par l'Ourthe; les tours reçoivent le mouvement de la même roue. Une machine à vapeur à basse pression, de la force de 40 chevaux, met en mouvement l'autre laminoir, les cylindres dégrossisseurs, étireurs et une fonderie. Les forges à la main servent à la fabrication des chaînes et câbles pour la marine et des outils pour l'usine. Un four à réverbère sert à la fabrication de toutes les pièces en fonte qui sont nécessaires pour le propriétaire. Les autres fours servent à l'affinage et au puddlage. Les réverbères ont une hauteur d'environ 11,60 a. Les chaînes sont essayées, non au moyen d'une presse hydraulique mais au moyen d'un treuil agissant sur un système d'engrainage pouvant produire une force de traction égale à 33.000 L..		
Bertho de Libert	idem	Chênée	Vesdre	»	3	»	2	»	»	»	»	Namur et Liège	Ivoir et Liège	Liège	Grivegnée	7	2	»	»	61.600 de fer en barres 17.700 laiton 52.800 cuivre	»	»	»	12	»	93 98 98	57.288 fer 17.346 de laiton 31.744 de cuivre	3,78 12,28 5,67	La consommation annuelle est de 360.000 L. de houille menue. Les prix portés à l'avant-dernière colonne de ce tableau sont pour 100 L. de matière laminée, seul travail qui s'exécute dans cette usine.	
Bourdon	idem	idem	idem	»	»	»	»	»	1	»	»	Liège	diverses communes de la prov. de Liège	Liège	Saint-Nicolas	18	1	»	»	»	»	»	»	15	»	»	»	»	La consommation annuelle est de 250.000 L. de charbon de terre. On fabrique 95.000 bouteilles par an; 1350 bou-teilles coûtent 400 fl. La longueur et la hauteur du réver-bère sont de 2,626 a.; la largeur de 21,160 lignes. (4)	
J. J. Grisard	idem	Chaud-fontaine	Vesdre	»	2	1	1	»	»	2	»	Liège Namur Luxembourg	»	Liège	Chaud-fontaine Liège et Romsée	7	3	»	»	240.000	»	»	»	25	»	La fabrication des tôles laminées s'élève environ à 140.000 L. Le laminoir et le martinet sont mus chacun par une roue hydraulique. Le poids du martinet est de 250 L. environ. Les soufflets ont une forme cylindrique. Ils sont en fonte; leur hauteur est de 1,313 lignes et leur diamètre de 1 a, 167 lignes.	Les tôles lami-nées ordinaires 26 fls. Les tôles polies décapées ou des-tinées à l'étamage 29 fls.		Le laminoir consomme annuellement 290.000 L. des Pays-Bas de charbon de terre et le martinet 125.000 L. Le laminoir et le martinet sont mus chacun par une roue hydraulique. Le poids du martinet est de 250 L. environ. Les soufflets ont une forme cylindrique. Ils sont en fonte; leur hauteur est de 1,313 lignes et leur diamètre de 1 a, 167 lignes.	
F. Braconnier	idem	Vaux-s-Chevremont	idem	1	2	2	»	3	1	2 paires	»	Liège	Vaux-s/-Chevremont Chaudfont. Beaufays Dolembreux. Tilf Esneux Aywaille Xhoris	Liège Luxembourg	diverses	17	4	1.700.000	510.000	25.000	885.600	96.000	»	400	120.000	100 L. de minerai de fer donnent 30 L. de fer en gueuse 100 L. de fer en gueuse donnent 70 de fer en barres	510.000 L. de fer en geuse 25.000 L. de fer en barres	fer en barres : 20 fls. fer en gueuse 10 fls.	Le haut fourneau a 6,60 a. de haut; 1,20 de large et 1,80 de long. Le fourneau à affiner : 1,50 de long; 0,75 de large et 16 a. de haut. La chaufferie : 1,20 de long; 1,20 de large et 4,50 de haut. Le poids du martinet est de 125 L. Le gros marteau pèse 230 L. Les soufflets sont en fonte, à piston, forme cylindrique de 1 a. de diamètre, mis en mouvement par la rivière de la Vesdre. La chaufferie et le fourneau à affiner consomment an-nuellement 70.000 L. de charbon de terre.	

(3) Le manuscrit porte la mention idem désignant Grivegnée. Voir à ce sujet la note 2.

(4) ligne = millimètre.

II, 2

ETAT DE SITUATION DES USINES METALLURGIQUES DANS LE 6<sup>e</sup> DISTRICT DES MINES (suite II)

1 Nom du Propriétaire	2 Situation de l'usine			3 État de l'usine ou nombre possédé par elle de								4 Lieu d'où l'usine tire				5 Nombre d'ouvriers occupés		6 Quantité de matériaux bruts employés par an					7 Quantité de bois employée		8 Quantité de houille convertie en coak	9 Production		10 Prix moyen pour 100 livres de la production	11 OBSERVATIONS
	province A	commune B	rivière C	hauts fourneaux A	âtres ou foyers B	martinets C	laminaires D	journeaux à couplots E	journeaux à réverbère F	soufflets G	fonderie H	le minerai ou autre matériel brut A		le combustible B		dans l'usine A	pot le transport ou autre [occupation] B	minerai de fer livres A	fer en fonte ou gueuse livres B	fer en barres livres C	charbon de bois aunes cubes D	coak E	pour la confection des charbons A	pour l'entretien de l'usine et des machines B		pour 100 livres de A	Total par an B		
												province a	commune b	province c	commune d														
A. A. Grisard	[Liège]	Vaux-s/-Chevremont	[Vesdre]	"	3	1	"	"	"	2	"	Luxembourg Namur	"	Liège	Liège	12	"	"	"	750.000	"	"	"	30	"	94	705.000 de fer martelé	20 fls.	Les soufflets sont cylindriques, en cuir de 1 a. de hauteur sur 1 a. de diamètre. Ils sont mus par une roue hydraulique au moyen de la rivière de la Vesdre. La consommation annuelle est de 300.000 L. de charbon de terre.
J. J. Gosuin	idem	idem	idem	"	2	2	1	"	3	2	"	Namur Luxembourg	"	Liège	Tilleur St Gilles Romsée Beyne	17	5	"	"	440.000	"	"	"	21	"	98	Le laminoir peut donner 200.000 L. de tôles et la forge 200 à 240.000 L. de fer	27 fls. le zinc laminé 20 fls., 52 le fer martelé	Le laminoir consomme annuellement 410.000 L. de houille et la forge 500.000 L. Les martinets pèsent l'un 300 L. et l'autre 200 L. Les soufflets sont en bois, forme carrée; ils sont mis en mouvement au moyen d'une roue hydraulique. La forge n'est plus en activité depuis 5 à 6 ans.
V <sup>e</sup> Fr. J. Grisar	idem	idem	idem	"	2	"	1	"	"	"	"	Namur et Luxembourg	"	idem	Liège Romsée Vaux-s/- Chèvremont	5	1	"	"	132.000	"	"	"	15	"	93	122.760 L. de fer laminé	25 à 26 fls.	Le laminoir est mis en mouvement au moyen de deux roues hydrauliques. La consommation annuelle est de 310.000 L. de houille menue.
V <sup>e</sup> Orval	idem	Forêt	idem	"	1	1	"	"	"	2	"	Liège Namur	"	idem	Beyne Romsée	4	"	"	"	50.000 L. en barres 2.500 en mitraille	"	"	"	20	"	90 pour le fer en barres 60 pour la mitraille	45.000 15.000 60.000 fer en barres	20 fls.	La consommation annuelle est de 50.000 L. de houille menue; le poids du marteau est de 100 à 120 L.; les soufflets sont en cuir, forme cylindrique.
V <sup>e</sup> M. Orval née Borsu	idem	Forêt	idem	"	3	2	"	"	1	2	"	Namur Luxembourg Allemagne	"	idem	Liège	8	4	"	90.000	10.000	"	"	20	"	100 L. de gueuse donnent 71 L. de fer en barres	57.142 de fer en barres 8.500 de fer martelé 20.000 L. de fer martelé de dimensions différentes	19,45 fls. le fer en barres 20,52 fls. le fer martelé 19,45 fls. le fer battu	On consomme annuellement 80.000 L. de grosse houille et 185.000 de menu charbon de terre. Le fourneau à réverbère ne travaille pas régulièrement. La mise à feu dépend des circonstances du commerce. La grande quantité de combustible consommée dans cette usine provient de la mauvaise construction du four à réverbère et de la mitraille que l'usine traite.	
Bertho de Libert	idem	Fraipont	idem	"	2	"	1	"	"	"	"	Liège	Liège	idem	Grivegnée	6	1	"	"	"	"	"	8	"	98	173.072 L. de zinc laminé	4,72 fls. pour la fabrication	La consommation annuelle est de 45.000 L. de charbon de terre. On lamine annuellement 176.400 L. de zinc. Le prix porté à l'avant-dernière colonne de ce tableau est pour 100 L. de matière laminée, seul travail qui s'exécute dans cette usine.	
Usine de Chanxhe	Liège	Sprimont	Fontaine de Chanxhe	1	"	"	"	"	"	2	"	Liège	Xhoris, Filot	Liège Luxembourg	Houffalize Vielsalm Laroche	15	5	2.700.000	"	"	900.000	"	12.600	100	"	14	378.000 L. de fer en gueuse	8,14 fls. la fonte de 1ère fusion	Les 14 % sont rendus par la mine non lavée; lavée, elle en rend 22 %; Les soufflets sont mus par une roue hydraulique. Cet établissement travaille 300 jours par an. La hauteur du haut fourneau est de 12,32 a., diamètre au gueulard 1,57, diamètre au ventre 2,10.
Usine de Dieupart	idem	Aywaille	Emblaive	1	"	"	"	"	"	2	"	idem	Aywaille Theux	idem	idem	18	30	1.890.000	"	"	"	682.500	9.450	100	"	16	202.400 L. de fer en gueuse	"	Les 16 % sont rendus par la mine non lavée; lavée, elle rend 25 %. Les soufflets sont mus par une roue hydraulique. Cette usine travaille 210 jours par an. La hauteur du haut fourneau est de 12 a, diamètre au gueulard 1,50; diamètre au ventre 2,10.
MM. Ancion de Ville	idem	Aywaille	idem	"	2	"	"	"	"	2	"	idem	Vyle	idem	Vyle Izier	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	Cette usine n'est plus en activité.



ETAT DE SITUATION DES USINES METALLURGIQUES DANS LE 6<sup>e</sup> DISTRICT DES MINES (suite III)

1 Nom du Propriétaire	2 Situation de l'usine			3 État de l'usine ou nombre possédé par elle de								4 Lieu d'où l'usine tire				5 Nombre d'ouvriers occupés		6 Quantité de matériaux bruts employés par an					7 Quantité de bois employée		8 Quantité de houille convertie en coak	9 Production		10 Prix moyen pour 100 livres de la production	11 OBSERVATIONS				
	province A	commune B	rivière C	hauts fourneaux A	âtres ou foyers B	martinets C	laminaires D	fourneaux à couplots E	fourneaux à réverbère F	soufflets G	fonderie H	le minerai ou autre matériel brut A		le combustible B		dans l'usine A	pour le transport ou autre [occupation] B	minerai de fer livres (t) A	fer en fonte ou gueuse livres B	fer en barres livres C	charbon de bois aunes cubes D	coak E	pour la confection des charbons A	pour l'entretien de l'usine et des machines B		pour 100 livres de A	Total par an B						
												province a	commune b	province c	commune d																		
Y. L. Depresseux	[Liège]	Theux	de Theux	»	1	1	»	»	»	2	»	Liège Luxembourg Namur	inconnue	Liège	de plusieurs communes des environs de Liège	2	»	»	20.000	40.000	35 voitures à un cheval dont le poids n'est pas connu	»	»	»	»	»	»	»	»	100 L. de fer, de gueuse, feraille et vieux fer, de fonte sont réduites à 67 L. de fer en barre. 100 L. de fer en barre sont réduites à 87 L. lorsqu'on en fait des tôles battues	14.000 L. de fer en barres 35.000 L. de fer en tôles battues	18 fs. le fer en barre 28 fs. les tôles battues	On consomme annuellement dans cette usine en charbon de terre 57.000 L. Les 100 [L.], de charbon rendues à l'usine coûtent 90 cents. Le marteau pèse 250 [L.], et il est mis en mouvement par une roue hydraulique activée ruisseau de Theux. Les soufflets sont en bois forme par le carrée de 7 a. de hauteur sur 1,04 a. de longueur et de largeur. Ils sont mis en mouvement par une roue hydraulique activée par le dit ruisseau.
P. De Limbourg	idem	idem	Woyai ou rivière de Spa	»	2	2	»	»	»	2	»	Liège	Liège	Liège	Liège Forêt	3	»	»	»	70.000 pour les deux feux	»	»	»	»	»	»	»	»	100 L. de fer en barre sont réduites à 86 L. lorsqu'on en fait des tôles battues	60.000 L. de fer en tôles battues	28 fs. les tôles battues	La consommation annuelle est d'environ 112,500 L. de charbon de terre menu, pour les deux feux, les 100 L. de charbon rendues à l'usine coûtent 90 cents. Les soufflets sont en bois, forme carrée, de 73 pouces en longueur et en largeur, et 94 pouces de hauteur; ils sont mis en mouvement au moyen d'une roue hydraulique, activée par le ruisseau de Spa.	

Liège le 4 décembre 1829  
L'ingénieur des mines chargé de la direction du service dans le 6<sup>e</sup> district.

(s.) DURIEUX.

Vu par le soussigné ingénieur chef du service dans les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> districts des mines

(s.) DELPAIRE.

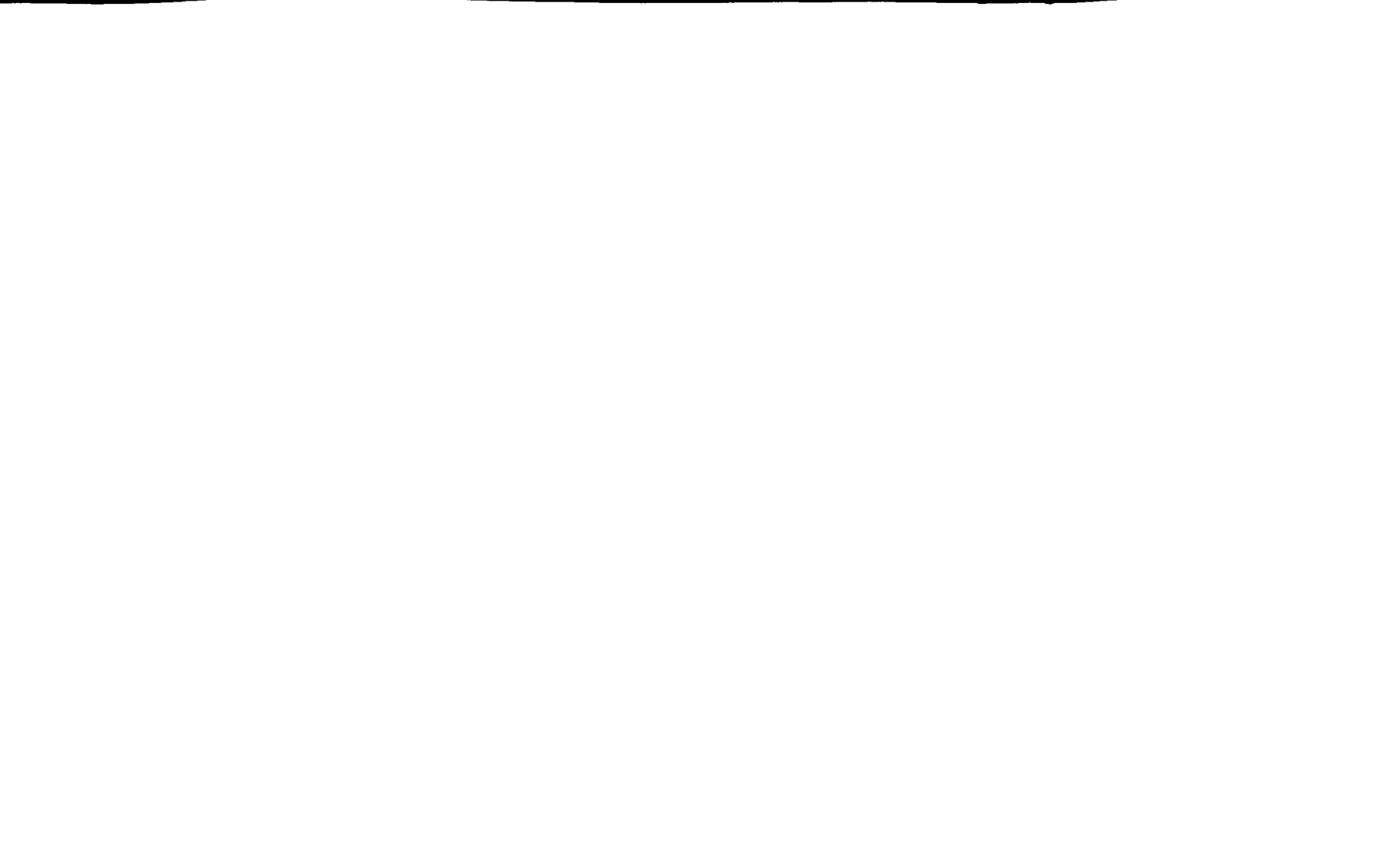
II, 4



TABLEAU II, annexe.

**USINES DU 6<sup>e</sup> DISTRICT**  
pour lesquelles on a peu de renseignements.

Nom du propriétaire	Province	Com-mune	OBSERVATIONS
Quiriny présentement les fours Lamarche et Cie	Liège	Ougrée	On est occupé à reconstruire cette usine; elle ne sera en activité que l'année prochaine. Cet établissement consistera en deux fourneaux à réverbère et deux couplots qui seront activés par une paire de soufflets à piston, forme cylindrique, en fonte; les soufflets seront mis en mouvement au moyen d'une roue hydraulique mue par une dérivation du ruisseau de Lise.
Cockerill	idem	Seraing	Conformément aux dépêches de Monsieur l'Administrateur, inspecteur des mines des 3 et 15 octobre 1829 n <sup>o</sup> 6 et 7, on s'est dispensé de recueillir les renseignements demandés à l'égard de l'établissement de Seraing appartenant à Monsieur Cockerill.



ETAT DE SITUATION DES MINES DE HOUILLE, DE PLOMB ET DE CALAMINE DANS LE 6<sup>e</sup> DISTRICT DES MINES

1 Nom de la Société ou de la mine	2 Situation de la mine		3 Étendue de la concession			4 Profondeur des travaux	5 Moyens d'épuisement des eaux		6 Moyens de transport		7 Moyens pour la préparation du minerai	8 Moyens d'étañonnage et quantité employée par an		9 Quantité employée par an de		10 Quantité employée par an pour l'éclairage			11 Quantité employée pour l'exécution des travaux par an						12 Nombre d'ouvriers						13 Payement des ouvriers			14 Dépenses annuelles pour matériel x, outils, etc...											15 Quantité de minerai extrait par an		16 Valeur du minerai extrait			17 OBSERVATIONS						
	Province	Commune	(t) Bonniers	Perches	Aunes carrées		dans les galeries	dans les puits	de bois pour le boisage	de maçonnerie		cordes des Pays-Bas	chaînes des Pays-Bas	d'huile	de chandelles	de fer	d'acier	de poudre	pour l'exploitation			pour la préparation du minerai			par journée pour			montant par an pour les payements		pour le boisage	pour la maçonnerie	pour les cordes	pour les chaînes	pour l'huile	pour les chandelles	pour le fer	pour l'acier	pour la poudre	d'après la mesure	d'après le poids	pour l'unité de la mesure	pour l'unité de poids de 100 L.	pour le total par an													
																			A			B			A			B																A	B	C	D	E	F		G	H	I	A	B	C
																			hommes	femmes	enfants	hommes	femmes	enfants	un homme	une femme	un enfant	florins	cents																											
1 Ougrée	Liège	Ougrée	138	89	00	27 a. [aunes]	2 galeries d'écoulement, l'une ayant son œil au lieu dit trou du Veau, l'autre dans la prairie du Sr Demany.	Des galiots trainés par des hiercheurs.	treuil simple	"	Le prix de l'aune cube de bois pouvant varier suivant les qualités de 3 à 39 fs., on n'a pu indiquer la quantité employée.	0	129	40	423 K	50	4.545	100	0	48	14	9	0	0	0	0,75	0,38	0,41	2.296, 73	4.402, 96	836, 79	93, 45	20, 00	195, 00	93, 00	1.000, 00	50, 00	00, 00	600	60.000	0, 21	0, 21	126, 00	Cette mine a été concédée le 31 juillet 1827. Elle n'était en activité que depuis deux mois. Les sommes portées, dans toutes les colonnes, ne représentent que l'espace de 60 jours; la somme portée dans la colonne de maçonnerie a servi à payer les briques non encore employées.												
2 Cockerill et Cie	Liège	Seraing	195	25	41	233 a.	1 machine à vapeur de 20 chevaux et des tonnes.	Des galiots trainés par des chevaux.	Machine à vapeur de 20 chevaux.	"	id.	1.606	4.106	234	70 barils	2.694	25.694	504	2.200	374	15	52	0	0	0	0,70	0,39	0,24	103.424, 20	21.412, 84	12.594, 23	2.668, 92	234, 61	2.970, 00	1.347, 08	13.107, 92	252, 36	1.653, 04	417.636	41.763.600	0, 46 le charbon 0, 84 la houille	0, 46 0, 84	236.132, 04	Cette mine a été concédée le 9 octobre 1828. Il y a deux sièges d'exploitation, l'un dit Henri Guillaume est celui dont la profondeur est indiquée au présent tableau; l'autre dit le bure Collard sert de puits de reconnaissance pour un second siège d'exploitation. Les travaux y ont lieu à 75 a. et 51 a. On y emploie 2 machines à vapeur; l'une, pour l'extraction, de 4 chevaux, l'autre servant à l'épuisement, de 8 chevaux. La maçonnerie portée au tableau comprend outre celle exécutée dans la mine, celle des bâtiments du nouveau siège d'exploitation.												
3 Espérance	Liège	Seraing	219	33	"	427 a.	des pompes mises en mouvement au moyen d'une machine à vapeur de la force de 60 chevaux.	Des galiots trainés par des chevaux.	Machine à vapeur de 20 et de 30 chevaux.	"	id.	1.700	1.456	"	4.800 K	3.100	27.874	122	1.850	162	30	45	0	0	0	0,75	0,38	0,41	35.411, 00	4.290, 00	13.442, 65	757, 13	"	"	2.200, 00	1.612, 00	14.000, 50	55, 42	1.363, 45	234.000	23.400.000	0, 42 le charbon 1, 00 la houille	0, 42 1, 00	142.906, 00	Cette mine a été concédée le 7 août 1827. Le bure d'épuisement n'est avalé que jusqu'à 256 a. Le bure aux échelles commence à ce point et se continue jusqu'à 427 a. On n'a pu indiquer la quantité de chaînes consommées par an. Seulement la chaîne employée à l'extraction a une longueur de 884 a. et pèse 13.963 L.; la maçonnerie portée au tableau comprend outre celle exécutée dans les travaux, celle des bâtiments du nouveau siège d'exploitation.											
4 Val-St-Lambert Kemlin et Cie	Liège	Ramet Flémalle Haute Seraing	145	86	59	169 a.	une galerie d'écoulement asséchant les travaux à une profondeur de 56,87 a.	Des galiots trainés par des hiercheurs.	Machine à vapeur de 30 chevaux à haute pression.	"	id.	"	2.040	260	0	2.800	8.000	300	2.831	169	54	57	0	0	0	0,70	0,38	0,36	47.862, 00	5.760, 00	"	"	1.285, 00	160, 23	0, 0	1.400, 00	2.000, 00	180, 10	2.040, 12	36.000	3.600.000	0, 33	0, 33	11.880, 00	Cette mine a été concédée le 12 février 1829. On n'exécute que des travaux de reconnaissance. La quantité d'huile est nulle parce que l'absence complète de gaz hydrogène dans les travaux permet d'y opérer l'éclairage avec des chandelles.											
5 Six-Bonniers	Liège	Seraing	159	35	00	230 a.	des pompes mises en mouvement au moyen d'une machine à vapeur de la force de 90 chevaux.	Des galiots trainés par des hiercheurs et des chevaux.	Machine à vapeur de 30 chevaux.	"	id.	"	1.177	913	68 barils	820	10.000	77	1.747	178	94	0	0	0	0	0,80	0,40	0,40	53.377, 00	10.060, 00	200, 00	317, 14	492, 70	2.768, 20	409, 35	1.665, 10	43, 90	1.276, 11	164.000	16.400.000	0, 45 le charbon 1, 00 la houille	0, 45 1, 00	82.060, 00	Cette mine a été concédée le 13 mars 1827. On emploie encore des hiercheurs parce qu'on y exécute des travaux au fond des bouxtais dans lesquels on ne pourrait laisser descendre des chevaux; on n'a pas compris dans la colonne des fers les chemins ferrés placés en 1828 qui ont coûté une somme de fs. 1.300.												
6 Marihaye	Liège	Seraing et Flémalle Grande	276	76	42	247 a.	des tonnes mises en mouvement au moyen d'une machine à vapeur de la force de 20 chevaux.	Des galiots trainés par des hiercheurs et des chevaux.	Machine à vapeur de 30 chevaux	"	id.	"	1.100	"	60	1.900	3.800	170	1.300	185	60	50	0	0	0	0,81	0,56	0,30	50.900, 60	16.800, 55	1.400, 00	296, 80	2.334, 52	2.154, 40	911, 50	1.351, 00	95, 20	820, 92	223.320	22.332.000	0, 56	0, 56	125.059, 20	Cette mine a été concédée le 13 mars 1827. On emploie encore des hiercheurs parce qu'on y exécute des travaux au fond de bouxtais dans lesquels on ne pourrait laisser descendre des chevaux.												
9 Trou-Souris	Liège	Grivegnée	176	25	0	52 a.	un galerie d'écoulement, qui a son orifice au lieu dit Grivegnée, assèche les travaux à 52 a. de profondeur	Des galiots (contenant un quintal) trainés par cinq hiercheurs.	Treuil à engrenage mû par 5 ouvriers	"	600 a.	"	"	50	"	367	5.000	30	109	9	6	5	"	"	"	0,84	0,25	0,56	3.558, 00	1.008, 00	"	"	"	"	28, 00	0, 0	205, 52	1.250, 00	19, 50	76, 65	6.000	600.000	2, 80	0, 28	1.680, 00	Mine concédée le 22 septembre 1828.										

) Suivant l'arrêté royal du 29 mars 1817 : Bonnier = hectare (h) Perche carrée = are aune carrée = mètre carré aune = mètre livre = kilog.

III, 1

ETAT DE SITUATION DES MINES DE HOUILLE, DE PLOMB ET DE CALAMINE DANS LE 6<sup>e</sup> DISTRICT DES MINES

1 Nom de la Société ou de la mine	2 Situation de la mine		3 Étendue de la concession			4 Profondeur des travaux	5 Moyens d'épuisement des eaux	6 Moyens de transport		7 Moyens pour la préparation du minerai	8 Moyens d'étañonnage et quantité employée par an		9 Quantité employée par an de		10 Quantité employée par an pour l'éclairage		11 Quantité employée pour l'exécution des travaux par an			12 Nombre d'ouvriers						13 Payement des ouvriers						14 Dépenses annuelles pour matériaux, outils, etc...											15 Quantité de minera extrait par an		16 Valeur du minerai extrait			17 OBSERVATIONS														
	Province	Commune	Bon- niers	Per- ches	Aunes car- rées			dans les galeries	dans les puits		de bois pour le boisa- ge	de maçon- nerie	cordes des Pays-Bas	chaînes des Pays-Bas	d'huile	de chan- delles	de fer	d'acier	de poudre	pour l'exploita- tion			pour la préparation du minerai			par journée pour			montant par an pour les payements		pour le boisa- ge	pour la maçonnerie	pour les cordes	pour les chaînes	pour l'huile	pour les chandelles	pour le fer	pour l'acier	pour la poudre	d'après la mesure	d'après le poids	pour l'unité de la mesure	pour l'unité de poids de 100 L.	pour le total par an																		
																				A			B			A			B																A	B	A		B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
																				hom- mes	fem- mes	en- fants	hom- mes	fem- mes	en- fants	un hom- me	une fem- me	un enfant	florins	cents															florins	cents	florins		cents	florins	cents	florins	cents	florins	cents	florins	cents	florins	cents	florins	cents	florins
10 Donné	Liège	Romsée	50	0	0	61,76 a.	une galerie d'écoulement, qui a son œil au lieu dit alle-Sopéye, assèche les travaux à une profondeur de 61,76 a.	Des galiots (contenant un quintal) trainés par 9 hiercheurs.	Treuil simple mû par 5 ouvriers.	"	375 a.	"	"	150	"	210	156	15	36	6	9	5	"	"	"	0,84	0,53	0,25	3.870, 00	420, 00	"	"	"	"	84, 00	0, 0	117, 60	39, 20	10, 00	25, 55	3.000	300.000	2, 80	0, 28	840, 00	non concédée.																
11 Steppes	Liège	Romsée	101	0	0	52,96 a.	une galerie d'écoulement, qui a son ouverture au lieu dit bonnier, assèche les travaux à une profondeur de 52,96 a.	Des galiots (contenant 75 livres cubes) trainés par 6 hiercheurs.	id.	"	500 a.	"	"	35	"	280	336	38	0	8	5	6	"	"	"	0,92	0,28	0,70	3.888, 00	840, 00	"	"	"	"	19, 60	0, 0	156, 00	84, 00	25, 20	0, 0	787	787.000	3, 15	0, 31	2.479, 00	non concédée.																
15 Nooz	Liège	Romsée	15	0	0	109,42 a.	une galerie d'écoulement, qui a son orifice au lieu dit alle Sopéye, assèche les travaux à une profondeur de 109,42 a.	Des galiots contenant 100 livres trainés par des hiercheurs.	Treuil à engrenage mû par 9 femmes	"	533 a.	0	0	50	"	180	894	35	150	8	9	17	"	"	"	0,84	0,25	0,72	6.363, 00	896, 00	0, 0	0, 0	28, 00	0, 0	100, 80	224, 00	22, 10	109, 50	1.930,00	1.930.000	3, 00	0, 30	5.790, 00	non concédée.																		
16 Fond-de-Fawes	Liège	Romsée	74	0	0	52,97 a.	une galerie d'écoulement, qui a son orifice au lieu dit alle Sopéye, assèche les travaux à une profondeur de 52,97 a.	Des galiots contenant 90 livres, trainés par des hiercheurs.	Treuil à engrenage mû par 5 femmes	"	333 a.	0	0	35	"	422	338	48	0	35	9	5	"	"	"	0,84	0,56	0,25	3.147, 00	560, 00	0, 0	0, 0	19, 60	0, 0	236, 32	84, 00	11, 20	0, 0	2.160	2.160.000	3, 10	0, 31	6.696, 00	non concédée.																		
17 Maey	Liège	Romsée Vaux/s. Chèvremont	175	0	0	"	une galerie d'écoulement assèche les travaux.	Des galiots contenant 50 livres tirés par des hiercheurs.	"	"	83 a.	"	"	"	270	672	72	101	3	0	4	"	"	"	0,77	0	0,70	1.533, 00	140, 00	0, 0	0, 0	"	"	0, 0	151, 20	168, 00	47, 25	74, 00	350	350.000	3, 40	0, 34	1.190, 00	non concédée. L'extraction a lieu au moyen d'une galerie horizontale dite delle chera.																		
18 Wérister	Liège	Beyne	52	65	98	43,76 a.	une galerie d'écoulement, qui a son orifice au Fond des pelottes, assèche les travaux à une profondeur de 43,76 a.	Des galiots contenant 50 livres trainés par des hiercheurs.	Treuil simple mû par des femmes	"	90 a.	"	"	35	"	140	200	18	55	3	3	2	"	"	"	0,84	0,25	0,56	1.142, 00	151, 20	0, 0	0, 0	19, 60	0, 0	78, 40	80, 00	11, 20	40, 15	450	450.000	3, 40	0, 34	1.530, 00	non concédée.																		
20 Fond de piquette	Liège	Vaux-s./ Chèvremont	49	59	0	24,72 a.	Une galerie d'écoulement, qui a son orifice à la Basse Ransy, assèche les travaux à la profondeur de 24,72 a.	Des galiots contenant 50 livres tirés par des hiercheurs	Treuil simple mû par 2 femmes	"	166 a.	"	"	25	"	312	1.120	69	40	5	2	4	"	"	"	0,84	0,22	0,56	2.064, 00	280, 00	0, 0	0, 0	14, 00	0, 0	196, 56	280, 00	44, 80	29, 20	195	195.000	3, 40	0, 34	663, 00	non concédée.																		
22 Petit Rechain	Liège	Petit Rechain	221	56	00	27 a.	une galerie d'écoulement dont l'orifice est au lieu dit Crahan.	Des galiots trainés par des hiercheurs.	Un treuil mû par des hommes.	"	60 a.	45	70	"	"	262	100	27	150	4	3	3	0,84	0,40	0,36	"	"	"	1.842, 00	100, 80	180, 00	91, 00	"	"	146, 72	25, 00	17, 01	109, 50	"	"	"	"	Mine concédée le 16 avril 1828, les travaux ne consistent que dans l'avancement d'une galerie d'écoulement.																			
26 Wergifosse	Liège	Battice Soumagne Melin, José et Xhendelesse	470	60	10	47,68 a.	une galerie d'écoulement, qui a son œil à Soumagne, assèche les travaux à une profondeur de 47,68 a.	Des galiots contenant 100 livres trainés par des hiercheurs	Treuil simple mû par des hommes	"	960 a.	"	203	0	0	170	400	20	200	12	12	12	"	"	"	0,50	0,50	0,50	5.400, 00	1.500, 00	0, 00	134, 00	113, 68	0, 00	101, 20	100, 00	12, 60	146, 00	3.480	348.000	2, 50	0, 25	8.700, 00	Cette mine a été concédée le 5 février 1828; les concessionnaires ont formé une demande en extension.																		
27 Crahay	Liège	Soumagne	213	12	0	63,44 a.	une galerie d'écoulement, qui a son orifice à Soumagne, assèche les travaux à une profondeur de 63,44 a.	Des galiots contenant 100 livres trainés par des hiercheurs	Treuil simple mû par des hommes	"	600 a.	0	278	0	0	630	340	25	220	11	6	19	"	"	"	0,76	0,50	0,56	4.448, 00	1.008, 00	0, 00	95, 00	0, 00	352, 80	85, 00	12, 50	160, 60	3.000	300.000	2, 50	0, 25	7.500, 00	Cette mine a été concédée le 5 février 1828; les concessionnaires ont formé deux demandes en extension.																			

III, 2

ETAT DE SITUATION DES MINES DE HOUILLE, DE PLOMB ET DE CALAMINE DANS LE 6° DISTRICT DES MINES

1 Nom de la Société ou de la mine	2 Situation de la mine		3 Étendue de la concession			4 Profondeur des travaux	5 Moyens d'épuisement des eaux	6 Moyens de transport		7 Moyens pour la préparation du minéral	8 Moyens d'étaillage et quantité employée par an		9 Quantité employée par an de		10 Quantité employée par an pour l'éclairage		11 Quantité employée pour l'exécution des travaux par an			12 Nombre d'ouvriers						13 Payement des ouvriers						14 Dépenses annuelles pour matériaux, outils, etc...											15 Quantité de minéral extraît par an		16 Valeur du minéral extrait			17 OBSERVATIONS
	Province	Commune	(i) Bon- niers	Per- ches	Aunes car- rées			dans les galeries	dans les puits		de bois pour le boisa- ge	de maçon- nerie	cordes des Pays-Bas	chaînes des Pays-Bas	d'huile	de chan- delles	de fer	d'acier	de poudre	pour l'exploita- tion			pour la prépara- tion du minéral			par journée pour			montant par an pour les payements		pour le boisa- ge	pour la maçonnerie	pour les cordes	pour les chaînes	pour l'huile	pour les chan- delles	pour le fer	pour l'acier	pour la poudre	d'après la mesure	d'après le poids	pour l'unité de la mesure	pour l'unité de poids de 100 L.	pour le total par an				
																				A		B	A		B	C	A	B	C	A															B	C	A	
	A	B	A	B	A			B	A		B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B		A	B							A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B				
28 Onhons et Grandfontaine	Liège	Beyne	124	59	10	35 a.	une galerie d'écoulement	Des galiots trainés par des hiercheurs.	Un treuil activé par des femmes	»	122 a.	0	0	50	0	30	300	25	200	5	6	4	»	»	»	0,75	0,25	0,50	2.175, 00	1.220, 00	0, 00	0, 00	25, 00	0, 00	174, 00	84, 00	14, 00	150, 00	0	0	0, 0	0, 00	0, 00	Mine non concédée; il n'y a pas eu d'extraction depuis environ un an à cause d'anciens travaux que l'on a rencontrés				
29 Chartreuse	Liège	Liège	1.000	0	0	140 a.	Des pompes activées par une machine d'épuisement	idem	une machine à molette	»	420 a.	2	671	302	100	4.312	6.130	56	350	133	60	42	»	»	»	0,76	0,42	0,34	42.168, 00	4.252, 00	19, 20	443, 00	159, 60	47, 31	2.589, 86	1.532, 65	32, 48	262, 44	23.310	13.986.000	2, 50	0, 42	58.741, 00	Cette mine a été concédée le 23 germinal l'an 9.				
30 Cheratte	Liège	Cheratte	1.026	0	0	40 en dessous du canal d'écoulement et d'extraction	Des pompes à bras	Des galiots tirés par des hommes dans les galeries et par des treuils dans les vallées	c'est une galerie qui sert à transporter au jour la mine extraite	»	450 a.	0	0	400	60	5.155	3.000	150	1.000	158	56	63	»	»	»	0,75	0,33	0,35	47.709, 00	4.500, 00	0, 00	0, 00	200, 00	30, 00	2.706, 37	825, 00	99, 00	750, 00	132.258	14.548.380	0, 50	0, 455	66.129, 00	Mine non concédée; les dépenses d'un nouveau bure que les exploitants sont occupés à creuser et l'achat qu'ils ont fait d'une machine d'épuisement et d'une machine d'extraction ne sont pas compris au présent tableau.				
31 Bonhouille	Liège	Housse	366	0	0	16 a.	Canal d'écoulement	Des galiots tirés par des hiercheurs	Treuil activé par des femmes	»	125 a.	200	135	25	40	1.430	1.340	25	260	42	12	22	»	»	»	0,64	0,30	0,28	10.992, 00	1.250, 00	2.400, 00	94, 50	17, 50	24, 00	858, 00	335, 00	16, 25	195, 00	23.607	3.541.050	0, 42	0, 28	9.914, 94	Mine non concédée; les travaux sont suspendus depuis 2 ans. La dépense de deux machines à rotation qui existent à cette houillère n'est pas comprise au présent tableau.				
32 Pyre	Liège	Jupille	65	57	0	23 a.	Canal d'écoulement	Des galiots trainés par des hiercheurs	Treuil mù par des hommes	0	3 a.	0	0	13	0	43	40	5	30	2	2	0	»	»	»	0,70	0,22	0,00	552, 00	30, 00	0, 00	0, 00	6, 00	0, 00	25, 94	11, 20	2, 80	22, 50	5.000	375.000	0, 16	0, 21	800, 00	Mine non concédée.				
34 Melin	Liège	Melin	533	75	0	58 a.	idem	idem	idem	0	75,00	125,00	0,00	160,00	13,00	130,00	200,00	50,00	60,00	14	5	4	»	»	»	0,74	0,24	0,32	3.852, 00	860, 00	352, 50	0, 00	59, 20	7, 80	59, 00	40, 00	30, 00	48, 00	1.240	124.000	2, 22	0, 22	2.728, 00	Mine concédée le 29 août 1827; une extension a été accordée le 6 janvier 1828.				
35 Quatre Jean	Liège	Retinne	296	12	18	52 a.	idem	idem	idem	0	180,00	12,00	0,00	360,00	0,00	540,00	1.250,00	15,00	300,00	19	5	0	»	»	»	0,75	0,23	0,00	4.620, 00	1.800, 00	180, 00	0, 00	180, 00	0, 00	356, 40	400, 00	7, 50	225, 00	36.024	4.322.880	0, 30	0, 25	10.807, 20	Mine concédée le 20 octobre 1827; une extension a été accordée le 16 janvier 1828.				
36 Herman et Pixherotte	Liège	Queue-du-Bois	174	31	65	97 a.	idem	idem	idem	0	52,00	18,00	0,00	150,00	0,00	357,00	442,00	39,00	35,00	5	4	3	»	»	»	0,70	0,22	0,26	1.548, 00	520, 00	150, 00	0, 00	70, 00	0, 00	196, 35	110, 50	19, 50	26, 25	7.668	613.440	0, 24	0, 30	1.840, 32	Mine non concédée; les travaux de cette mine sont souvent interrompus.				
38 Wandre	Liège	Wandre	454	98	92	71 a.	Canal d'écoulement et machine à haute pression pour épuiser les eaux dans le siège inférieur où l'on vient de porter les travaux à 187 a. de profondeur.	idem	une machine à haute pression	0	244,00	0	4.048,00	158,00	210,00	17,60	8.671,00	92,00	1.350,00	118	17	2	»	»	»	0,65	0,35	0,27	24.957, 00	2.440, 00	0, 00	2.856, 97	94, 35	123, 38	924, 00	1.907, 62	54, 86	1.012, 50	18.576	1.541.808	0, 28	0, 33	5.201, 28	Mine concédée le 6 octobre 1827. Une extension a été accordée le 10 février 1828. Les dépenses de l'établissement de la machine ne se trouvent pas comprises dans le présent tableau.				
39 Moreau	Liège	Thimister	698	17	39	46 a.	Canal d'écoulement	idem	Treuil mù par des femmes	0	138,00	88,00	61,00	60,00	10,00	934,00	400,00	60,00	180,00	41	5	6	»	»	»	0,81	0,43	0,34	11.220, 00	1.380, 00	400, 00	50, 00	30, 00	6, 00	620, 00	113, 00	32, 00	350, 00	12.465	2.916.710	1,0062	0, 43	12.541, 85	Mine concédée le 28 novembre 1827.				
40 Trembleur	Liège	Trembleur	655	0	0	54 a.	Canal d'écoulement	Des galiots tirés par des hiercheurs	Treuil activé par des femmes	0	325,00	200,00	295,00	135,00	130,00	2.380,00	3.340	50	760	76	22	31	»	»	»	0,64	0,30	0,28	19.176, 00	3.250, 00	2.400, 00	206, 50	129, 50	78, 00	1.428, 00	835, 00	32, 50	570, 00	43.347	6.502.050	0, 45	0, 30	19.506, 05	Mine non concédée; l'extraction et la dépense reprises au présent tableau proviennent de deux bures en activité.				
41 Cowette et L'honnette	Liège	Fléron	457	0	0	58 a.	idem	idem	idem	0	150,00	20,00	0,00	380,00	0,00	900,00	1.167	12	150	25	7	5	»	»	»	0,70	0,20	0,40	6.270, 00	1.500, 00	225, 00	0, 00	190, 00	0, 00	594, 00	350, 00	6, 00	187, 50	39.237	3.531.330	0, 28	0, 31	10.986, 36	Mine non concédée.				
42 Houlloux	Liège	Jupille	123	09	65	95 a.	idem	idem	idem	0	100,00	200,00	0,00	200,00	32,00	200,00	375	80	100	19	15	6	»	»	»	0,84	0,25	0,34	6.525, 00	1.148, 72	564, 36	0, 00	74, 00	15, 00	100, 00	75, 00	48, 00	80, 00	2.888	2.600.000	2, 50	0, 25	7.220, 00	Mine concédée le 31 juillet 1828.				
43 Maldacord	Liège	idem	178	18	0	54 a.	idem	idem	idem	0	120,00	0	0,00	130,00	0,00	661,00	600	50	100	16	12	10	»	»	»	0,75	0,25	0,50	6.000, 00	1.200, 00	0, 00	0, 00	72, 80	0, 00	396, 60	150, 00	32, 50	75, 00	28.833	3.171.630	0, 28	0, 255	8.073, 24	Mine concédée le 2 juillet 1829.				
44 Janson	Liège	Thimister	166	43	88	90 a.	Canal d'écoulement	Des galiots tirés par des hommes	Treuil activé par des femmes	0	164,00	30,00	100,00	50,00	50,00	1.550,00	200,00	50,00	168,00	71	0	20	»	»	»	0,81	0,00	0,34	19.292, 00	1.640, 00	450, 00	66, 00	35, 00	30, 00	940, 00	70, 00	28, 00	126, 00	17.785	6.501.690	1, 00	0, 43	27.957, 27	Mine concédée le 1 <sup>er</sup> août 1827.				

III, 3



ETAT DE SITUATION DES MINES DE HOUILLE, DE PLOMB ET DE CALAMINE DANS LE 6<sup>e</sup> DISTRICT DES MINES

1 Nom de la Société ou de la mine	2 Situation de la mine		3 Étendue de la concession			4 Profondeur des travaux	5 Moyens d'épuisement des eaux	6 Moyens de transport		7 Moyens pour la préparation du minéral	8 Moyens d'étañonnage et quantité employée par an		9 Quantité employée par an de	10 Quantité employée par an pour l'éclairage	11 Quantité employée pour l'exécution des travaux par an			12 Nombre d'ouvriers						13 Payement des ouvriers			14 Dépenses annuelles pour matériaux, outils, etc...											15 Quantité de minéral extrait par an		16 Valeur du minéral extrait			17 OBSERVATIONS				
	Province	Commune	Bon- niers	Per- ches	Aunes car- rées			dans les galeries	dans les puits		de bois pour le boilage	de maçon- nerie			cordes des Pays-Bas	chaînes des Pays-Bas	d'huile	de chan- delles	de fer	d'acier	de poudre	pour l'exploitation			pour la préparation du minéral			par journée pour			montant par an pour les payements		pour le boilage	pour la maçonnerie	pour les cordes	pour les chaînes	pour l'huile	pour les chandelles	pour le fer	pour l'acier	pour la poudre	d'après la mesure		d'après le poids	pour l'unité de la mesure	pour l'unité de poids de 100 L.	pour le total par an
																						A			B			A			B																
	A	B	A	B	C			A	B		A	B			A	B	A	B	C	hom- mes	fem- mes	en- fants	hom- mes	fem- mes	en- fants	un hom- me	une fem- me	un enfant	florins cents	florins cents	florins cents	florins cents	florins cents	florins cents	florins cents	florins cents	florins cents	florins cents	florins cents	florins cents	florins cents	florins cents					
45 Roisseleux, Chaumont	Liège	Thimister	244	38	60	70 a.	id.	id.	id.	0	750,00	100,00	1.500,00	200,00	250,00	1.200,00	1.300,00	100,00	1.300,00	71	21	20	»	»	»	0,84	0,45	0,40	23.127, 00	7.500, 00	1.200, 00	1.050, 00	80, 00	150, 00	794, 00	325, 00	50, 00	975, 00	66.800	6.680.000	0, 50	0, 50	33.400, 00	Mine concédée le 24 mai 1827.			
46 Neufcour	Liège	Clermont	56	11	45	14 a.	id.	id.	id.	0	13,50	0,00	12,00	0	0	104,00	60,00	20,00	0	5	0	0	»	»	»	0,70	0,00	0,00	1.050, 00	35, 00	0, 00	10, 00	0, 00	0, 00	60, 00	17, 00	11, 00	0, 00	3.000	195.000	0, 65	0, 23	1.950, 00	idem le 26 février 1828.			
47 Bleyberg (mine de plomb)	Liège	Montzen	285	06	0	10 a.	une machine de la force de 40 chevaux a servi pendant 4 mois à épuiser les eaux a 24 a. de profondeur	id.	id.	0	100,00	0,00	120,00	0	300,00	0	500,00	50,00	250,00	20	0	0	»	»	»	0,75	0,00	0,00	4.500, 00	1.000, 00	0, 00	100, 00	0, 00	210, 00	0, 00	125, 00	28, 00	187, 50	0	0	0, 00	0, 00	0, 00	idem le 15 Juin 1828; les travaux ne consistent que dans des recherches. Ils ont souvent été interrompus à cause des eaux; on n'extrait dans ce moment que des pierres.			
48 Vieille Montagne (calamine)	Liège	Moresnet	8.500	0	0	36 en dessous de l'excavation à ciel ouvert	des pompes activées par une machine hydraulique	par brouettes	id.	la calcination a lieu dans un four et la pulvérisation au moyen de 2 roues activées par 1 roue hydraulique.	70,00	0,00	45,00	0	700,00	20,00	1.731,00	90,00	325,00	39	0	0	11	0	0	0,47	0,00	0,00	7.050, 00	1.098, 39	0, 00	31, 95	0, 00	420, 00	12, 80	450, 06	50, 40	243, 75	0	2.913.409	0, 00	3, 29	95.851, 16	Mine non concédée; l'exploitation se fait par gradins, à ciel ouvert. Les galeries souterraines et les puits ne sont établis que pour faire des recherches de minéral calaminaire; on consomme annuellement pour 5.536 florins de houille à l'usage de la calcination.			
49 Rolduc (mines domaniales)	Limbourg	Kerkraede	322	52	0	103 ancien bure 125 bure neuland 130 bure guillaume	une machine à vapeur de la force de 25 chevaux verse les eaux sur un canal d'écoulement	Des galiots tirés par des hommes	une machine à vapeur	0	800,00	122,50	6.040,00	0	1.080,00	0	2.800,00	100,00	500,00	200	14	0	»	»	»	0,54	0,25	0,00	33.450, 00	8.109, 00	0, 00	3.605, 00	0, 00	887, 00	0, 00	900, 00	60, 00	495, 00	260.044	13.002.200	0, 203	0, 415	53.742, 43	Mine non concédée. On est occupé à placer une machine d'épuisement de la force de 25 chevaux sur un nouveau siège d'exploitation; la moitié du montant des journées a été employé à solder des travaux extraordinaires. Les bâtiments pour l'établissement des machines n'étant pas encore achevés, on n'a pu assigner d'une manière certaine la dépense en maçonnerie.			
50 Neu-Prick	idem	idem	150	0	0	55 a.	Canal d'écoulement	idem	une machine à mol ettes	0	390,00	0,00	100,00	25,00	1.430,00	0	1.500,00	50,00	100,00	77	3	0	»	»	»	0,50	0,25	0,00	11.775, 00	3.900, 00	0, 00	80, 00	10, 00	715, 00	0, 00	375, 00	28, 00	112, 00	32.400	2.430.000	0, 36	0, 48	11.664, 00	Mine concédée le 2 février 1808.			
51 Bleyerheyde	idem	idem	150	0	0	81 a.	une machine à rotation verse les eaux sur un canal d'écoulement	idem	une machine à vapeur	»	0,00	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Mine concédée le 2 février 1808. Les travaux sont suspendus depuis environ 6 ans, à cause de la trop grande affluence de l'eau.			

Liège, le 23 septembre 1829.  
L'ingénieur des mines chargé de la direction du service dans le 6<sup>e</sup> district.

(s.) DURIEUX.

Vu le présent état reçu le 24 novembre par le soussigné ingénieur des Mines chef du service dans les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> districts

(s.) DELPAIRE.



## MINES

pour lesquelles on a peu de renseignements

1 Nom de la Société ou de la mine	2 Situation de la mine		3 Étendue de la concession			4 Moyens d'épuise- ment des eaux	5 Pro- fondeur des travaux	OBSERVATIONS
	Province	Commune	Bonniers	Perches	Aunes carrées			
	A	B	A	B	C			
7 Gilon et Cie à Ivoz	Liège	Flémalle Haute, Ramet Choquier	112	17				Cette mine a été concédée le 12 février 1829; elle n'est pas encore en activité.
8 La Rochette	Liège	Chaufontaine	378	0				Mine concédée le 10 brumaire an 6; l'exploitant de cette mine ayant demandé l'autorisation d'ouvrir un nouveau bure d'extraction, les États Députés lui ont fait connaître par décision du 16 juillet 1828 que sa demande ne serait admise qu'après la production de son projet d'exploitation. Jusqu'à présent, il n'a fait aucune réponse et les travaux sont suspendus. (1)
12 Fourchette et Poncelet	Liège	Romsée						Les travaux sont momentanément abandonnés.
13 Refroideur	Liège	Romsée						Le propriétaire de cette mine ayant fait une demande pour obtenir l'autorisation d'ouvrir un nouveau bure, autorisation qui lui a été refusée le 17 décembre 1828, depuis cette époque les travaux sont abandonnés.
14 Pyreux	Liège	Romsée						Les travaux de cette mine ont été interdits par décision des États Députés du 16 juillet 1828, les exploitants n'ayant pas les moyens pécuniaires suffisants.
19 Foxhalle	Liège	Vaux s/ Chèvremont	163	26				Cette mine a été concédée le 18 octobre 1827, le concessionnaire a refusé de donner les renseignements demandés; on ne doit attribuer ce refus qu'à l'état de maladie dans lequel il se trouve constamment (folie).
21 Basse Ransy	Liège	Vaux s/ Chèvremont						Concédée le 22 septembre 1828, cette mine est abandonnée, momentanément, à cause de la grande quantité d'eau que l'on a rencontrée en voulant percer un puits destiné à servir à l'extraction. (2)
23 Baelen	Liège	Baelen Clermont Blistain Henry- Chapelle	567	8	64	Des tonnes mues par des hommes		Cette mine a été concédée le 4 avril 1828; les travaux sont momentanément abandonnés à cause de la grande quantité d'eau que l'on y a rencontrée.
24 Calamine de Verviers et Stembert	Liège	Verviers et Stembert	641	0	91			Cette mine a été concédée le 7 mai 1829; les concessionnaires sont occupés à faire des travaux de recherches.
25 Membach (calamine)	Liège	Membach Goë Baelen	225	0	0			Cette mine a été concédée le 13 août 1824; les travaux sont momentanément abandonnés à cause des eaux de la rivière de la Vesdre qui pénètrent dans les ouvrages. Les concessionnaires ont l'intention de détourner une partie de cette rivière aussitôt qu'ils en auront obtenu la permission du Gouvernement et que les propriétaires des terrains dans lesquels le canal de dérivation devra passer seront entrés en arrangement.
33 La Violette	Liège	Jupille	128	0	0		28	Mine concédée le 5 septembre 1828. Depuis environ un an cette mine est sans activité.
37 Papillard	Liège	idem	29	74				Mine non concédée. Depuis plusieurs années, on n'a travaillé qu'à l'entretien du puits d'extraction. Les dépenses sont insignifiantes.

(1) Propriétaire en 1835 : V<sup>e</sup> Grisard - Limbourg à Liège.

(2) Propriétaire en 1835 : Fred. Braconnier.



## TABLE ANALYTIQUE

Les chiffres italiques renvoient au numéro de la colonne.

- Aciérie*, I, 1.
- ALLEMAGNE, limes d'— : I, 1, 7, exportation vers — : chapeaux de paille : I, 2, 9 - chicorée : I, 2, 9 - clous : I, 2, 9 - draps : I, 3, 9 - cuir (corroieries) : I, 2, 9 - fer (forges, fourneaux, martinets) : I, 3, 9 - laminaires : I, 4, 9; mécaniques : I, 4, 9 -
- Alle Sopeye*, lieu-dit de Romsée; œil de galerie d'écoulement : III, 2.
- Alun* (fabriques d'—), Ramet, Engis, Amay, Ampsin, Flône, Flémalle-Haute, Awirs, Huy : I, 1.
- AMAY (Liège, Huy, Huy), fabrique d'alun : I, 1 - distillerie de genièvre : I, 4.
- AMÉRIQUE, exportation vers — : clous : I, 2, 9 - mécaniques : I, 4, 9.
- AMPSIN (Liège, Huy, Huy), fabrique d'alun : I, 1, - distillerie de genièvre : I, 4.
- ANCION DE VILLE, usine métallurgique, Aywaille sur Emblève : II, 3.
- ANGLETERRE, limes d'— : I, 1, 7 - aluns anglais I, 1, 10 - fer blanc : I, 4, 11.
- ANGLEUR (Liège, Liège, Grivegnée), usines métallurgiques : J. B. Des-camps : II, 1.
- travail du cuir : corroieries : I, 2 - mégisseries : I, 5 - tanneries : I, 5 - moulins à tanner : I, 6.
- Armureries*, Liège : I, 1
- AUBEL (Liège, Verviers, Aubel), distillerie de genièvre : I, 4.
- AWIRS (Liège, Liège, Hollogne-aux-Pierres), fabrique d'alun : I, 1,
- AYWAILLE (Liège, Liège, Louveigné), usines métallurgiques : de Dieu-part : II, 4 - Ancion de Ville : II, 4 - lieu d'où l'on tire le material brut : II, 2, II, 3.
- BAELEN [sur Vesdre-lez-Limbourg] (Liège, Verviers, Limbourg), fabrication de draps : I, 3.
- charbonnage de Baelen : III, annexe.
- calamine : III, annexe.
- BARVAUX [lez Durbuy] (Luxembourg, Marche-en-Famenne, Durbuy), travail du cuir : corroieries : I, 2 - mégisseries : I, 5 - tanneries : I, 6 - moulins à tanner : I, 6.
- BAS-OHA (Liège, Huy, Fléron), lieu d'où l'on tire le matériel brut : II, 1 - distillerie de genièvre : I, 4.
- BASSE RANSY, charbonnage de Vaux-sous-Chèvremont : III, annexe - œil d'une galerie d'écoulement : III, 2.
- BATTICE (Liège, Verviers, Herve), fabrication de draps : I, 3 - charbonnage de Wergifosse : III, 2.

- BEAUFAYS (Liège, Liège, Louveigné), lieu d'où l'on tire le matériel brut : II, 1 - II, 2.
- BERGILERS (Liège, Liège, Waremme), distillerie de genièvre : I, 4.
- BEYNE [Heusay] (Liège, Liège, Fléron) lieu d'où l'on tire le combustible : II, 3 - charbonnages : Werister : III, 2 : Onhons et Grandfontaine : III, 3.
- BLEYBERG, mine de plomb de Montzen : III, 4.
- BLEYERHEDE, mine de Kerkraede : III, 4.
- BLISTAIN, charbonnage de Baelen : III, annexe.
- BONHOUILLE, charbonnage de Housse : III, 3.
- Bonnier, lieu-dit de Romsée, œil de galerie d'écoulement : III, 2.
- BOURDON, boulonnerie, Chênée sur la Vesdre : II, 2.
- Boutons (fabrique de-) Liège : I, 1, exportation : Royaume des Pays-Bas : I, 1, 2.
- BRACONNIER, F., usine métallurgique, Vaux-sous-Chèvremont sur la Vesdre : II, 2, charbonnage de Basse-Ransy : III, annexe.
- Brasseries : I, 1.
- Briqueteries : I, 1.
- CALAMINE, I, 1 - Vieille-Montagne : I, 1, 8; III, 4 - Calamine de Verviers et Stembert : III, annexe - Membach : III, annexe.
- Canons (fonderie), Liège : I, 1.
- Canons de fusils, Chaudfontaine, Fraipont, Forêt, Nessonvaux, Olne : I, 2; p. 8.
- Cardes, voyez mécanique : I, 4.
- Cartes à jouer. Liège : I, 2.
- CHANXHE (usine de), Sprimont, Fontaine de Chanxhe : II, 3.
- Chapeaux de paille, Glons : I, 2 - exportation : royaume des Pays-Bas, Allemagne, France.
- Chapelleries : I, 2, exportation : Allemagne
- CHAINEUX (Liège, Verviers, Herve), fabrication de draps : I, 3.
- CHARTREUSE, charbonnage à Liège : III, 3.
- CHAUDFONTAINE (Liège, Liège, Fléron), fabrication de canons de fusils : I, 2 - fabrique de fer blanc : I, 4 - laminoirs : I, 4 -
- usine métallurgique : J. J. Grisard : II, 2.
- charbonnage de La Rochette : III, annexe.
- lieu d'où l'on tire le combustible : II, 2.
- lieu d'où l'on tire le matériel brut : II, 2.
- Chaux (fours à), Seilles, Chockier, Namèche, Flémalle : I, 2 - exportation : Hollande.
- CHENEE (Liège, Liège, Fléron), laminoirs : I, 4 - fabrique de fer blanc : I, 4 - usines métallurgiques : Bertho de Libert : II, 2 - boulonnerie : Bourdon : II, 2.
- CHERATTE (Liège, Liège, Dalhem), charbonnage de — : III, 3.
- Chicorée, Liège : I, 2 - exportation : France, Allemagne, Suisse, Pays-Bas.
- CHOKIER (Liège, Liège, Hollogne-aux-Pierres), fours à chaux : I, 2 - mine : Gilon et Cie à Ivoz : III, annexe.
- Cire à cacheter, Liège : I, 2.
- CLERMONT [sur Berwinne] (Liège, Verviers, Aubel), fabrication de draps : I, 3 - charbonnages : Neufcour : III, 4; Baelen : III, annexe.
- Clouteries, Liège, I, 2 - exportation : Hollande, Allemagne, Espagne, Portugal, Turquie, Amérique.
- COCKERILL, fabrique de mécaniques à Liège : I, 4 - établissement de Seraing : II, annexe - charbonnage à Seraing : III, 1..

- C. J. COLLARD et FISCHBACH, usine métallurgique, Embourg sur l'Ourthe, II, 1.
- COLLARD, bure du charbonnage Cockerill à Seraing : III, 1.
- Corroieries* : Liège, Angleur, Verviers, Stavelot, Durbuy, Huy, Barvaux, Laroche, Saint-Hubert : I, 2 - exportation : Allemagne, Pays-Bas.
- COWETTE et L'HONNETTE, charbonnage de Fléron : III, 3.
- Crahan*, lieu dit de Petit Rechain, œil d'une galerie d'écoulement : III, 2.
- CRAHAY, charbonnage de Soumagne : III, 2.
- Cuir* : voyez tanneries, mégisseries et corroieries.
- Cuivre jaune ou laiton*, Liège : I, 2.
- DANEMARK, exportation vers - draps : I, 3, 9.
- DE DONNEU, usine métallurgique, Embourg sur l'Ourthe : II, 2.
- DELFORGE, usine métallurgique, Embourg sur l'Ourthe : II, 2.
- BERTHO DE LIBERT, usines métallurgiques, Chénée sur la Vesdre : II, 2 - Fraipont sur la Vesdre : II, 3.
- DE LIMBOURG, usine métallurgique, Theux, Woyai ou rivière de Spa : II, 4.
- DELLOYE (fabrique de fer blanc à Huy) : I, 4, 7.
- DEPRESSEUX. L., usine métallurgique, Theux, rivière de Theux : II, 4.
- DESCAMPS, J. B., usines métallurgiques, Angleur sur l'Ourthe : II, 1 - Embourg sur l'Ourthe : II, 1.
- DIEUPART (usine de), Aywaille sur Emblève : II, 3.
- DISON (Liège, Verviers, Dison), fabrication de draps : I, 3.
- DOLEMBREUX (Liège, Liège, Louveigné), lieu d'où l'on tire le minerai brut : II, 2.
- DONCEEL (Liège, Liège, Waremme), distillerie de genièvre : I, 4.
- DONNÉ, charbonnage de Romsée : III, 2.
- DONY, fabrique de zinc : I, 6.
- Draps* (fabrication de), Liège, Verviers, Dison, Ensival, Hodimont, Lambermont, Limbourg, Baelen, Petit-Rechain, Grand-Rechain, Battice, Chaineux, Thimister, Clermont, Stavelot : I, 3 - exportation : Pays-Bas, Allemagne, Russie, Turquie, Echelles du Levant, Espagne, Portugal, Italie, Piedmont, Royaume de Naples, Suisse, Suède, Danemark.
- DURBUY (Luxembourg, Marche-en-Famenne, Durbuy), travail du cuir : corroieries : I, 2 - mégisseries : I, 5 - tanneries : I, 6.
- ECHELLES DU LEVANT, exportation vers draps : I, 3, 9.
- EMBOURG (Liège, Liège, Fléron), laminoirs : I, 4.
- usines métallurgiques. J. B. Descamps : II, 1 - C. J. Collard et Fischbach : II, 1 - Delforge : II, 1 - De Donneu : II, 2 - V<sup>e</sup> Servais Grisard : II, 1 - Waltery frères : II, 1.
- lieu d'où l'on tire le matériel brut : II, 1.
- Encyclopédie* : I, 4, 7.
- ENGIS (Liège, Liège, Hollogne-aux-Pierres), fabrique d'alun : I, 1, 2.
- ENSIVAL (Liège, Verviers, Spa), fabrication de draps, I, 3.
- Epingles* (fabrique d'—) : I, 3.
- ESPERANCE, charbonnage à Seraing : III, 1.
- ESNEUX (Liège, Liège, Louveigné), lieu d'où l'on tire le matériel brut : II, 2.
- ESPAGNE, exportation vers — clous : I, 2, 9 - draps : I, 3, 9 - mécaniques : I, 4, 9 - pierres à aiguiser : I, 5, 9.
- Fer, forges, fourneaux, martinets* : I, 3 - exportation : Hollande, Allemagne. Cfr aussi les tableaux II.

- Fer blanc* (fabriques de), Huy, Chênée, Chaudfontaine : I, 4.
- FILLOT (Liège, Huy, Ferrières), lieu d'où l'on tire le minerai brut : II, 3.
- FISCHBACH, usine métallurgique, Embourg sur l'Ourthe : II, 1.
- FLEMALLE (Liège, Liège, Hollogne-aux-Pierres) fours à chaux : I, 2.
- FLEMALLE-HAUTE (Liège, Liège, Hollogne-aux-Pierres), fabrique d'alun : I, 1, — charbonnages : Val-Saint-Lambert : III, 1 — Gilon et Cie à Ivoz : III, annexe.
- FLEMALLE-GRANDE (Liège, Liège, Hollogne-aux-Pierres) charbonnage de Marihaye : III, 1.
- FLERON (Liège, Liège, Fléron), charbonnage de Cowette et L'Honnête : III, 3.
- FLÔNE (Liège, Huy, Jehay-Bodegnée), fabrique d'alun : I, 1.
- FOHALLE, charbonnage de Vaux-sous-Chèvremont : III, annexe.
- Fond des Pelottes*, lieu dit de Beyne, œil de galerie d'écoulement : III, 2.
- Fond-de-piquette*, charbonnage à Vaux-sous-Chèvremont : III, 2.
- Fond de Fawes*, charbonnage de Romsée : III, 2.
- FORÊT [lez-Chaudfontaine] (Liège, Liège, Fléron) — canons de fusils : I, 2.
- usines métallurgiques : V<sup>e</sup> Orval : II, 3 — V<sup>e</sup>M. Orval née Borsu : II, 3.
- lieu d'où l'on tire le combustible : II, 4.
- Forges* : I, 3.
- Fourneaux* : I, 3.
- FOURCHETTE et PONCELET, charbonnage de Romsée : III, annexe.
- FOURON LE COMTE (Liège, Liège, Dalhem), distillerie de genièvre : I, 4.
- FOXHALLE, charbonnage à Vaux-sous-Chèvremont : III, annexe.
- FRAIPONT (Liège, Liège, Louveigné), usines métallurgiques : Bertho de Libert : II, 3 — canons de fusils : I, 2.
- FRANCE, droits d'entrée en France : sur l'alun : I, 1, 10 — sur la chichorée : I, 2, 10 — sur la cire à cacheter : I, 2, 10 — sur les clous : I, 2, 10 — sur les cuirs : I, 2, 10 — sur les fers et tôles I, 3, 10. — exportation vers — : chapeaux de paille : I, 2, 9 — chichorée : I, 2, 9 — mécaniques : I, 4, 9.
- FRANC-WARET (Francwarat), (Namur, Namur, Eghezée), distillerie de genièvre : I, 4.
- Genièvre* (distilleries de) à : Liège, Moulant, Fouron le Comte, Waremme, Donceel, Bergilers, Herstal, Hermalle, Oupeye, Verviers, Stavelot, Aubel, Limbourg, Theux, Huy, Ampsin, Amay, Bas-Oha, Franc-Waret, Ocquier, Marche : I, 4.
- GILON et Cie à Ivoz, charbonnage à Flémalle-Haute, Ramet, Chokier, III, annexe.
- GLONS (Liège, Liège, Fexhe-Slins), chapeaux de paille : I, 2.
- GOË (Liège, Verviers, Limbourg), calamine de Membach : III, annexe.
- GOSUIN, J. J., usine métallurgique, Vaux-sous-Chèvremont : II, 3.
- GRANDFONTAINE, cfr Onhons et Grandfontaine, charbonnage à Beyne : III, 3.
- GRAND-RECHAIN (Liège, Verviers, Dison), fabrication de draps : I, 3.
- GRISARD, V<sup>e</sup> Servais-Grisard, usine métallurgique, Embourg sur l'Ourthe : II, 1.
- GRISARD-LIMBOURG, usine métallurgique, Tilff sur l'Ourthe : II, 2 (2 établissements).
- GRISARD-LIMBOURG, V<sup>e</sup>, charbonnage de La Rochette : III, annexe.
- GRISARD, A. A., usine métallurgique, Vaux-sous-Chèvremont : II, 3.
- GRISARD, J. J., usine métallurgique, Chaudfontaine sur la Vesdre : II, 2.



- GRISAR, V<sup>e</sup> Fr. J., usine métallurgique, Vaux-sous-Chèvremont, Vesdre : II, 3.
- GRIVEGNEE (Liège, Liège, Grivegnée), laminoirs : I, 4.
- usine métallurgique : Orban et fils : II, 2.
- charbonnage : Trou-Souris : III, 1
- lieu d'où l'on tire le material brut : II, 1.
- lieu d'où l'on tire le combustible : II, 2 - II, 3.
- HANSEZ, usine métallurgique, Liège sur l'Ourthe : II, 1.
- HENRI GUILLAUME, bure du charbonnage Cockerill à Seraing : III, 1.
- HENRY-CHAPELLE (Liège, Verviers, Limbourg), charbonnage de Baelen : III, annexe.
- HERMALLE [sous-Argenteau] (Liège, Liège, Fexhe-Slins), distillerie de genièvre : I, 4.
- HERMAN et PIXHEROTTE, charbonnage de Queue-du-Bois : III, 3.
- HERSTAL (Liège, Liège, Herstal), distillerie de genièvre : I, 4 - quincaillerie en fer : I, 5.
- HODIMONT, lieu dit de Petit Rechain, fabrication de draps : I, 3.
- HOLLANDE, alun anglais : I, 1, 10 - droits d'entrée sur les fers : I, 1, 10 - exportation vers — : chaux : I, 2, 9 - clous : I, 2, 9 - fer : I, 3, 9, I, 4, 9.
- HOMVENT-MALDACORD charbonnage de Jupille : III, 3.
- HOUFFALIZE (Luxembourg, Marchen-Famenne, Houffalize), lieu d'où l'on tire le combustible : II, 3.
- Houillères* : I, 4 - exportation : Pays-Bas. Tableaux III, 1, 2, 3, 4.
- HOULLEUX, charbonnage à Jupille : III, 3.
- HOUSSE (Liège, Liège, Dalhem), charbonnage de la Bonhouille : III, 3.
- Huile de navette* : I, 4.
- HUY (Liège, Huy, Huy), fabrique d'alun : I, 1
- travail du cuir : corroieries I, 2 - mégisseries : I, 5 - tanneries : I, 6 - moulins à tanner : I, 6
- fabrique de fer blanc : I, 4
- distillerie de genièvre : I, 4
- laminoirs : I, 4
- savonneries : I, 5.
- Imprimerie* : I, 4.
- ITALIE, exportation vers - draps : I, 3, 9.
- IZIER (Luxembourg, Marche, Durbuy), lieu d'où l'on tire le combustible : II, 3.
- JANSON, charbonnage de Thimister : III, 3.
- JEMEPPE (Liège, Liège, Hollogne-aux-Pierres), lieu d'où l'on tire le combustible : II, 1.
- José*, lieu dit de Battice, charbonnage de Wergifosse : III, 2.
- JUPILLE (Liège, Liège, Grivegnée), charbonnages : Houlleux : III, 3 - Maldacord : III, 3 - Papillard : III, annexe - Pyre : III, 3 - La Violette : III, annexe - lieu d'où l'on tire le combustible : II, 1.
- KEMLIN, sociétaire de la houillère du Val-Saint-Lambert : III, 1.
- KERKRAEDE (Pays-Bas, Limbourg) mine domaniale de Rolduc : III, 4 - mine de Neu-Prick : III, 4 - mine de Bleyerheyde : III, 4.
- LAITON, Liège : I, 2.
- LAMARCHE, usine à Ougrée : II, annexe.
- LAMBERMONT (Liège, Verviers, Spa), fabrication de draps : I, 3.
- Laminoirs* : Chênée, Grivegnée, Chaudfontaine, Embourg, Huy : I, 4 - exportation : Hollande, Allemagne.

- LAROCHE (Luxembourg, Marche-en-Famenne, Laroche), travail du cuir : corroieries : I, 2 – mégisseries : I, 5 – tanneries : I, 6 – moulins à tanner : I, 6  
 — lieu d'où l'on tire le combustible : II, 3.
- LA ROCHETTE, charbonnage à Chaudfontaine : III, annexe.
- LEFEBVRE, propriétaire d'une fabrique de cire à cacheter : I, 2, 7.
- L'HONNETTE, cfr Cowette et L'Honnette, charbonnage de Fléron : III, 3.
- LIEGE, aciéries : I, 1 armes : — manufacture d'armes de guerre : I, 1, 7 — armureries ou fabrique d'armes : I, 1 — fonderie de canons : I, 1 — clouteries : I, 2 — boutons : I, 1 — cartes à jouer : I, 2 — chicorée : I, 2 — cire à cacheter : I, 2 — savonneries : I, 5.  
 — cuir : mégisseries : I, 5 — tanneries : I, 6 — moulins à tanner : I, 6 — corroieries : I, 2.  
 — cuivre jaune ou laiton : I, 2  
 — minium I, 5.  
 — draps : I, 3  
 — genièvre : I, 4  
 — mécaniques : I, 4 —  
 — usines métallurgiques : Vandermaesen : II, 1 — Hansez : II, 1  
 — charbonnage : Chartreuse : III, 3  
 — lieu d'où l'on tire le combustible : II, 1; II, 2; II, 3; II, 4  
 — lieu d'où l'on tire le matériel : II, 1; II, 2.
- LIMBOURG (Liège, Verviers, Limbourg), fabrication de draps : I, 3 — genièvre : I, 4.
- LIMES (fabrique de) I, 1, 7
- MAEY, charbonnage à Romsée, Vaux-sous-Chèvremont : III, 2.
- MALDACORD, charbonnage de Jupille : III, 3.  
*Manufacture d'armes de guerre* : I, 1, 7.
- MARCHE [-en-Famenne], distillerie de genièvre : I, 4.
- MARIHAYE, charbonnage à Seraing et Flémalle-Grande : III, 1.  
*Martinets* : I, 3.
- Mécaniques* (fabriques de), Liège, Verviers : I, 4 — exportation : France, Allemagne, Amérique, Pays-Bas, Espagne.
- Mégisseries* : Liège, Angleur, Verviers, Stavelot, Barvaux, Huy, Durbuy, Laroche, Saint-Hubert : I, 5.
- MELÉN (Mélin) (Liège, Liège, Fléron), charbonnage de Wergifosse : III, 2 — charbonnage de Melen : III, 3.
- MEMBACH (Liège, Verviers, Limbourg) calamine : III, annexe.  
*Minium* (fabrique de), Liège : I, 5.
- MONTZEN (Liège, Verviers, Aubel), mine de plomb de Bleyberg : III, 4.
- MOREAU, charbonnage de Thimister : III, 3.
- MOULAND (Liège, Liège, Dalhem), distillerie de genièvre : I, 4.
- NAMECHE (Namur, Namur, Namur), fours à chaux : I, 2.
- NAPLES (royaume de), exportation vers — draps : I, 3, 9.
- NEUFCOUR, charbonnage de Clermont III, 4
- NEU-PRICK, mine de Kerkraede : III, 4.
- NESSONVAUX (Liège, Liège, Fléron), canons de fusils : I, 2.
- NOOZ, charbonnage de Romsée : III, 2.
- OCQUIER (Liège, Huy, Huy), distillerie de genièvre : I, 4.
- OLNE (Liège, Verviers, Verviers), canons de fusils : I, 2.
- ONHONS et GRANDFONTAINE, charbonnage de Beyne : III, 3.
- ORBAN et Fils, usine métallurgique, Grivegnée sur l'Ourthe : II, 2.
- ORVAL (V<sup>e</sup> M. Orbal, née Borsu), usine métallurgique, Forêt sur la Vesdre : II, 3.

- ORVAL (V<sup>e</sup>), usine métallurgique, Fôrêt sur la Vesdre : II, 3.
- OUGREE (Liège, Liège), mine d'— : III, 1 - Trou du Veau (œil de galerie d'écoulement) : III, 1 - lieu d'où l'on tire du combustible : II, 1.
- usine métallurgique : Quiriny-Lamarche : II, annexe.
- OUPEYE (Liège, Liège, Fexhe-Slins), distillerie de genièvre : I, 4.
- Papeteries* : I, 5.
- PAPILLARD, mine de Jupille : III, annexe.
- PARIS, exportation vers — : cire à cacheter : I, 2, 9 - zinc : I, 6, 7.
- PAYS-BAS, exportation vers — : boutons : I, 1, 9 - chapeaux de paille : I, 2, 9 - chicorée : I, 2, 9 - cuir : I, 2, 9 - draps : I, 3, 9 - serge : I, 5, 9 - houille : I, 4, 9 - fer (laminoirs) : I, 4, 9 - mécaniques : I, 4, 9 - quincaillerie : I, 5, 9 - serge : I, 5, 9.
- PETIT-RECHAIN (Liège, Verviers, Disson), draps : I, 3 - charbonnage : III, 2.
- PIEDMONT, exportation vers - draps : I, 3, 9.
- Pierres à aiguiser*, Vielsalm : I, 5 - exportation : Espagne.
- PIXHEROTTE, charbonnage de Queue-du-Bois : III, 3.
- PIRET, LEFEBVRE, propriétaires d'une fabrique de cire à cacheter : I, 2, 7.
- PONCELET, RAUNET, fabricants de limes à Liège : I, 1, 7.
- PORTUGAL, exportation vers — clous : I, 2, 9 - draps : I, 3, 9.
- PRUSSE (provinces prussiennes du Rhin), production d'alun : I, 1, 10 - prohibition sur les cuirs (corroieries I, 2, 10).
- PYRE, charbonnage de Jupille III, 3.
- PYREUX, charbonnage à Romsée : III, annexe.
- QUATRE-JEAN, charbonnage de Retinne : III, 3.
- QUEUE-DU-BOIS (Liège, Liège, Fléron), charbonnage : Herman et Pixherotte : III, 3.
- Quincaillerie en fer* (fabrication de —) Herstal : I, 5; exportation : Pays-Bas.
- QUIRINY, usine métallurgique d'Ougrée : II, annexe.
- RAMET (Liège, Liège, Seraing), fabrique d'alun : I, 1, 2 - houillères Gilon et Cie à Ivoz : III, annexe - Val-Saint-Lambert, (Kemlin et Cie) : III, 1.
- RAUNET, fabriquant de limes à Liège : I, 1, 7.
- REFROIDEUR, charbonnage de Romsée : III, annexe.
- RETINNE (Liège, Liège, Fléron), charbonnage des Quatre Jean : III, 3.
- LA ROCHETTE, charbonnage de Chaudfontaine : III, annexe.
- ROISSÉLEUX CHAUMONT, charbonnage de Thimister : III, 4.
- ROLDUC (Pays-Bas, Limbourg), mines domaniales de Kerkraede : III, 4.
- ROMSEE (Liège, Liège, Fléron), charbonnages : Donné : III, 2 - Steppes : III, 2 - Nooz : III, 2 - Fond de Fawes : III, 2 - Maey : III, 2 - Pyreux : III, annexe - Fourchette et Poncelet : III, annexe - Refroideur : III, annexe - lieu d'où l'on tire le combustible : II, 2.
- RUETTE (Luxembourg, Arlon, Virton), lieu d'où l'on tire le minerai : II, 2.
- RUSSIE, exportation vers - draps : I, 3, 9.
- SAINT-GILLES, lieu dit de Liège, lieu d'où l'on tire de combustible : II, 3.
- SAINT-HUBERT (Luxembourg, Neufchâteau, Saint-Hubert), travail du cuir : corroieries : I, 2 - mégisseries : I, 5 - tanneries : I, 6 - moulins à tanner : I, 6.

- SAINT-NICOLAS** [lez-Liège] (Liège, Liège, Saint-Nicolas), lieu d'où l'on tire le combustible : II, 2.
- Savonneries**, Liège, Verviers, Huy, Soiron, Stavelot : I, 5.
- SEILLES** (Liège, Huy, Héron), fours à chaux : I, 2.
- Sel**, raffineries de — : I, 6.
- SERAING** [sur Meuse] (Liège, Liège, Seraing), charbonnages : Cockerill (bures Henri-Guillaume et Collard) : III, 1 – Espérance : III, 1 – Marihay : III, 1 – Val-Saint-Lambert : III, 1 – Six bonniers : III, 1 – lieu d'où l'on tire le matériel : II, 1. — lieu d'où l'on tire le combustible : II, 1; II, 2.
- Serges**, manufactures : I, 5 – exportation : Pays-Bas.
- SERVAIS-GRISARD** (V<sup>e</sup>), usine métallurgique, Embourg sur Ourthe : II, 1.
- SIX BONNIERS**, charbonnage de Seraing : III, 1.
- SOIRON** (Liège, Verviers, Verviers), savonneries : I, 5.
- SOUMAGNE** (Liège, Liège, Fléron), charbonnage de Wergifosse : III, 2 – charbonnage de Crahay : III, 2.
- SPRIMONT** (Liège, Liège, Louveigné), usine métallurgique : usine de Chanxhe : II, 3.
- STAVELOT** (Liège, Verviers, Stavelot), draps : I, 3 – corroieries : I, 2 – mégisseries : I, 5 – tanneries : I, 6 – moulins à tanner : I, 6 – genièvre : I, 4 – savonneries : I, 5.
- STEMBERT** (Liège, Verviers, Limbourg), calamine de Verviers et Stembert : III, annexe.
- STEPPE**, charbonnage de Romsée : III, 2.
- SUÈDE**, exportation vers – draps : I, 3, 9.
- SUISSE**, exportation vers : I, 2, 9 – chicorée : draps : I, 3, 9.
- Tabacs**, fabrique pour la préparation du — : I, 6.
- Tanneries** : Liège, Angleur, Verviers, Stavelot, Huy, Durbuy, Barveaux, Laroche, Saint-Hubert : I, 6.
- Tanner** (moulins à) Liège, Angleur, Verviers, Stavelot, Huy, Barveaux, Laroche, Saint-Hubert : I, 6.
- THIMISTER** (Liège, Verviers, Herve), fabrication de draps : I, 3 – charbonnages : Moreau : III, 3 – Janson : III, 3 – Roisseleux : III, 4.
- THEUX** (Liège, Verviers, Spa), usines métallurgiques : Y. L. Depresseux : II, 4 – P. De Limbourg : II, 4 – lieu d'où l'on tire le minerai : II, 3 – fabrique de genièvre : I, 4.
- TILFF** (Liège, Liège, Seraing), usines métallurgiques : Grisard Limbourg : II, 2 (2 établissements) – lieu d'où l'on tire le matériel brut : II, 2.
- TILLEUR** (Liège, Liège, Saint-Nicolas), lieu d'où l'on tire le combustible : II, 3.
- TREMBLEUR** (Liège, Liège, Dalhem), charbonnage de — : III, 3.
- TROU-SOURIS**, charbonnage de Griegnée : III, 1.
- TURQUIE**, exportation vers – clous : I, 2, 9 – draps : I, 3, 9.
- VAL-SAINT-LAMBERT**, houillère à Ramet, Flémalle – Haute, Seraing : III, 1 – cristalleries du — : p. 8.
- VANDERMAESEN**, usine métallurgique, Liège sur l'Ourthe : II, 1.
- VAUX-SOUS-CHEVREMONT** (Liège, Liège, Fléron), usines métallurgiques : F. Braconnier : II, 2 – A. A. Grisard : II, 3 – J. J. Gosuin : II, 3 – V<sup>e</sup> Fr. J. Grisard : II, 3 – Basse-Rancy : III, annexe.
- charbonnages : Fond de piquette : III, 2 – Foxhalle : III, annexe – Maey : III, 2.
- lieu d'où l'on tire le combustible : II, 3.

- lieu d'où l'on tire le matériel brut : II, 2.
- Verreries de bouteilles et de cristaux* : I, 6.
- VERVIERS (Liège, Verviers, Verviers), draps : I, 3.
- calamine de Verviers et Stembert : III, annexe.
- cuir : corroieries : I, 2 – mégisseries : I, 5 – moulin à tanner : I, 6 – tanneries : I, 6.
- genièvre : I, 4.
- mécaniques : I, 4.
- savonneries : I, 5
- VIEILLE-MONTAGNE (calamine) : p. 8, I, 1, 8; III, 4.
- VIELSALM (Luxembourg, Marche-en-Famenne, Vielsalm), lieu d'où l'on tire le combustible : II, 1; II, 3 – pierres à aiguiser (carrières) : I, 5.
- LA VIOLETTE, mine de Jupille : III, annexe.
- Voitures*, fabriques à Liège : I, 6.
- VYLE [et Tharoul] (Liège, Huy, Huy), lieu d'où l'on tire le minerai brut, lieu d'où l'on tire du combustible : II, 3.
- WALTERY frères, usine métallurgique, Embourg sur l'Ourthe : II, 1.
- WALTERY, cfr HANSEZ : II, 1, usine à marteler : p. 8.
- WANDRE (Liège, Liège, Herstal), charbonnage de — : III, 3.
- WAREMME (Liège, Liège, Waremme), distillerie de genièvre : I, 4.
- WERGIFOSSE, charbonnage à Battice, Soumagne, Melen, José, Xhendelesse : III, 2.
- WERISTER, charbonnage de Beyne : III, 2.
- XHENDELESSE (Liège, Verviers, Verviers), charbonnage de Wergifosse : III, 2.
- XHORIS (Liège, Huy, Ferrières), lieu d'où l'on tire le minerai brut : II, 2; II, 3.
- YVOIR (Namur, Dinant, Dinant), lieu d'où l'on tire le minerai brut : II, 2.
- Zinc (fabrique de) : I, 6.

## TABLE DES MATIERES

	pages
Les statistiques de 1819 et 1827 . . . . .	3- 9
Tableau des fabriques et manufactures de la province de Liège au 1 <sup>er</sup> août 1816 . . . . .	11-16
Etat de situation des usines métallurgiques dans le 6 <sup>e</sup> district des mines, 4-12-1829 . . . . .	17-21
Etat de la situation des mines de houille, de plomb et de calamine dans le 6 <sup>e</sup> district des mines, 23-9-1829 . . . .	22-26
Table analytique. . . . .	27-35

- Bijdragen 11.** **Cahiers 11.**  
**S. Vervaeck**, De samenstelling van de gegoede stand te Mechelen op het einde van de XVIIIe eeuw en in het begin van de XIXe eeuw (1796-1813). Een methodologisch onderzoek. 1960.  
fr. 40 (abonnement fr. 34)
- Bijdragen 12.** **Cahiers 12.**  
**M. De Vroede**, De Vlaamse Pers in 1855-56. 1960.  
fr. 80 (abonnement fr. 68)
- Cahiers 13.** **Bijdragen 13.**  
**J. Dhondt & S. Vervaeck**, Instruments biographiques pour l'histoire contemporaine de la Belgique. 1960.  
fr. 80 (abonnement fr. 68)
- Cahiers 14.** **Bijdragen 14.**  
**A. Simon**, Inventaires d'archives. (Famille Licot. Papiers de Missiessy. Nonciature de Bruxelles. d'Ansembourg. Rédemptoristes (Bruxelles). d'Anethan. de Bethune. 't Serstevens. Evêché de Liège.) 1960.  
fr. 60 (abonnement fr. 51)
- Cahiers 15.** **Bijdragen 15.**  
**Paul Gérin**, Bibliographie de l'Histoire de Belgique, 1789-1831. 1960.  
fr. 300 (abonnement fr. 255)
- Cahiers 16.** **Bijdragen 16.**  
**Jacques Willequet**, Documents pour servir à l'histoire de la presse belge, 1887-1914; 1961.  
fr. 80 (abonnement fr. 68)
- Cahiers 17.** **Bijdragen 17.**  
**Alois Simon**, Réunions des Evêques de Belgique, 1868-1883, Procès-Verbaux. 1961.  
fr. 160 (abonnement fr. 136)
- Bijdragen 18.** **Cahiers 18.**  
**H. Balthazar, J. De Belder, J. Hannes, J. Verhelst**, Enkele Bronnen voor de sociale Geschiedenis van de XIXe Eeuw, 1961.  
fr. 60 (abonnement fr. 51)
- Cahiers 19.** **Bijdragen 19.**  
**Bertrand Gille**, Crise politique et crise financière en Belgique; Lettres adressées à la maison Rothschild à Paris par son représentant à Bruxelles, (1838-1840). 1961.  
fr. 390 (abonnement fr. 332)
- Bijdragen 20.** **Cahiers 20.**  
**Romain Van Eenoo**, De Pers te Brugge 1792-1914. Bouwstoffen. fr. 250 (abonnement fr. 213) 1961.
- Cahiers 21.** **Bijdragen 21.**  
**Alois Simon**, Evêques de la Belgique Indépendante (1830-1940), Sources d'archives.  
fr. 100 (abonnement fr. 85) 1961.

- Bijdragen 22. Cahiers 22.  
**Vervaeck, Solange**, Enkele bronnen uit de Franse tijd. Hun belang voor de sociale geschiedenis. 1962. fr. 110 (abonnement fr. 94)
- Bijdragen 23. Cahiers 23.  
**Van Eenoo, Romain en Vermeersch, Arthur**, Bibliografisch repertorium van de Belgische pers 1789-1914. 1962. fr. 90 (abonnement fr. 77)
- Cahiers 24. Bijdragen 24.  
**M. Colle-Michel**, Les Archives de la s.a. Métallurgique d'Espérance. Longdoz des origines à nos jours. 1962.
- Cahiers 25. Bijdragen 25.  
**Caulier-Mathy, Nicole**, Statistiques de la province de Liège sous le régime hollandais. 1962.
- Bijdragen 26. Cahiers 26.  
**Wils, Lode**, De liberale Antwerpse dagbladen : 1857-1864. 1962. fr. 60 (abonnement fr. 51)
- Bijdragen 27. Cahiers 27.  
**Wouters, Hubert**, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbewegingen : 1830-1850. 1962.

- Mémoires I. Verhandelingen I  
**R. Devleeshouwer**, Les Belges et le danger de guerre (1910-1914). 1958. fr. 160 (abonnement fr. 140)
- Verhandelingen II. Mémoires II.  
**D. De Weerd**, De Gentse textielbewerkers en arbeidersbeweging tussen 1866 en 1881. Bijdrage tot de sociale geschiedenis van Gent. 1959. fr. 140 (abonnement fr. 120)
- Mémoires III. Verhandelingen III.  
**Colette Lebas**, L'union des catholiques et des libéraux de 1839 à 1847. Etude sur les pouvoirs exécutif et législatif. 1960. fr. 260 (abonnement fr. 225)
- Verhandelingen IV. Mémoires IV.  
**Romain Van Eenoo**, Een bijdrage tot de geschiedenis der arbeidersbeweging te Brugge (1864-1914). 1959. fr. 200 (abonnement fr. 170)

ÉDITIONS NAUWELAERTS  
 LEUVEN-LOUVAIN

BÉATRICE-NAUWELAERTS  
 PARIS